

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	17	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	09	SOCIAL	04	TRANSPORT	07
ADMINISTRATION	32	DEFENSE	01	ECONOMIE	02

N° 2825

7 Juin 2023

7 June 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	002/2023/DA/C/SM/C.NJM Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°002/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AU DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DUNOUN, REGION DEL'OUEST PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/C.NJM/CLPM-A/2023 DU03 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA FAUSSE DE MAYO (LOT1) ET L'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DU SITE TOURISTIQUE DE NDARAH ET DU MARCHÉ DE KOUSSAM (LOT2)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	Reference	0000087/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RÉGIONALE RO155 : OKOLA SOUS-PRÉFECTURE – LENGON – ELIG-YEN (LIMITE LOBO) [10 + 300 KM] DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
3	Reference	05 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_04_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DERÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NDIKINIMÉKI, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	Reference	_004/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/CAY5/CIPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION A ETS MSM DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
5	Reference	14/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°14/D/ C-ND /SG/ M.O /2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°13/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS LA LOCALITÉ DE NDOKBAGNA, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [05076/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION N°05076/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°060/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 25/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOITES A VIDE (VACUUM WHEEL) POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A

7

Reference [0000011/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE RO155 : OKOLA SOUS-PREFECTURE – LENGON – ELIG-YEN (LIMITE LOBO) [10 + 300 KM] DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINTP / EXERCICE 2023.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** N/A

8

Reference [0000018/DP/JO6/SP/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI. FINANCEMENT : BIP DU MINEBASE, EXERCICE 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** N/A

9

Reference [021/CA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N° 021 /C/FEICOM/DG DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 BIS/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DU FEICOM EN DEUX LOTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A

10

Reference [11/D/ C-ND /SG/ M.O /2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION N°11/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_10_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE L'AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	003/DM/CAY2/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 15 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE TONTON BAR ECOLE DE POLICE-MEBAN (DERRIÈRE GMI-ECHANGEUR SIMPLIFIÉ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CAYII, EXERCICE 2023 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

12	Reference	000239/D/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000239/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN KIT COMPLET DE PRODUCTION DES CARTES PVC.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	003 /2023/DA/C/SM/C.NJM Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 003 /2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AU DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DÉPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/C.NJM/€CPMCLPM-A/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP NJIFOMGHAI (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MANSOM (LOT 2).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

14	Reference	0000089/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 :- LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) PUIITS ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE MPONG II ET NKOLESSONG.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

15	Reference	08 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_07_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NDOKONONOHO-NDOKBASSABEN REGROUPEMENT (07 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	00000007/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LA DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN 02 (DEUX) LOTS, NOTAMMENT : - LOT 1 : CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL D'OKOLA ; - LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE LEVALOMBEDE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDEVEL / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 1. BIP MINEDUB / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 2.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
17	Reference	03 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02 /AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DERÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDIKI - URBAIN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
18	Reference	00000010/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE KONABENG DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
19	Reference	09/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCÉ EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES ÉQUIPÉS DEPOMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DEPOMIA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), ET MAYOSAHÉL (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	Reference	000525/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION 000525/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE GENERAL BUSINESS & PUBLIC WORKSLTD INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°049/AONO/MLNTP/CIPM-TERI/2022 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET OU RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉSEAUX OUEST ET SUD (RÉGIONS DE L'EST ET DU LITTORAL PROGRAMME 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference	00516/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/10/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION 00516/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/10/2022RELATIVE AU RECOURS DE F.E.B.S ENTREPRISE INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION NO003BIS/D/CO/C/BOK/SG/CLPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET BOUGNOUNGOULOUK DANS LA COMMUNE DE BOKITO
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	003/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/CAY5/CIPM/2022 DU 29/05/2023PORTANT ATTRIBUTION A ETS BEFIDI ET FILS DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA – OYACK RAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

23	Reference	003 /2023/DA/C/SM/C.NJM Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°003 /2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AU DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO/C.NJM/CIPM-A/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP NJIFOMGHAIT (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MANSOM (LOT 2).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

24	Reference	NO0044/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION NO0044/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU 22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°0009/M/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE EN TROIS LOTS .
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	00000083/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 :- LOT 1 : AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'OKOLA.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

26	<p>Reference 00000899/DP/JO6/SP Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONOPU/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

27	<p>Reference N°..000009./ADD/MINEPAT/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°..000009./ADD/MINEPAT/CIPM/2023 DU. 22 MAI 2023. RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24/04/2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU MINEPAT EN DEUX LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4, DESTINE A LA DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET INTEGRATION REGIONALE ; LOT 2 : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION, DESTINE AU DIRECTEUR GENERALE DE LA COOPERATION ET INTEGRATION REGIONALE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

28	<p>Reference 000228/D/MINAT/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 000228/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQUANTE (50) COPIEURS POUR LES SERVICES LOCAUX.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

29	<p>Reference 000524/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION 000524/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ BON SERVICE SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.O/JO3.04/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE NGOBO DU TRONÇON MVA'A-AYOS-NKOLPBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT LA LEKIÉ.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

30	<p>Reference 0000085/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DE CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 (DEUX) LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 :- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE DE LEVALOMBEDE.MAIRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

31	<p>Reference D13-119/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°D13-119/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 DU 16 MAI 2023POUR LA FOURNITURE D'UN ACCES INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 05-07-2023</p>
-----------	---



#

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	04 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_03_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DERÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOUTOUROU, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

33	Reference	09 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_08_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DU TRONÇON DE ROUTE NEFANTE-PIED DE LA MONTAGNE (02 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

34	Reference	010 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_09_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NDOKOHOK-MANON (07 KM) , COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

35	Reference	10/DC/C-MTWA/CIPM/AG/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°10/DC/C-MTWA/CIPM/AG/2023 DU 01/06/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI ; REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-06-2023

36	Reference	016/AONO/C-ROUA/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/SG/C.ROUA/CIPM/2023 DU 11/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 ,DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-06-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference	00000012/C/CO/J03.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUITES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS, NOTAMMENT :- LOT 1 : CONSTRUCTION DE HUIT (08) PUITES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE KOUBA, NKOLDJOBE, TOM, NGOBASSI, MINSOA I, MAIRIE D'OKOLA, EBOT ET NKOLVANIZE :- LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) PUITES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE MPONG II ET NKOLESSONG.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 1. BIP MINADER / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 2.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

38	Reference	011 /AONO/FEICOM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 07/06/2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DE QUATRE (04) NUMEROS DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » POUR LE COMPTE DU FEICOM, AU TITRE DE L'EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-07-2023

39	Reference	N° 003/C/CAY5/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE MOBILITÉ ET DE CONNECTIVITÉ AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA – OYACK RAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

40	Reference	0097/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0097/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-07-2023

41	Reference	08/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [000521/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022](#) Lire

Titre/objet

DECISION 000521/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022RELATIVE AU RECOURS DES ETS RAHIM INTRODUIT DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES. NO004/AONO/C.WINA/CIPM/BEC/2022 DU 20 JUIN 2022 ET N°006/2022/DC/C.GRE/CIPM-AG DU 21 JUIN 2022 RESPECTIVEMENT LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CMA DE DJONDONG ET L'ÉQUIPEMENT EN TABLES BANCS (230) ET BUREAUX DE MAÎTRES (08 DANS CERTAINES EP DE LA COMMUNE DE WINA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

43

Reference [N° 004/C/CAY5/SG/SMP/2023](#) Lire

Titre/objet

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE MOBILITÉ ET DE CONNECTIVITÉ AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

44

Reference [020 /C/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA](#) Lire

Titre/objet

COMMUNIQUE N° /C/FEICOM/DG DU 07/06/2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/23 DU 17 AVRIL 2023 SUIVANTAUTORISATION DE GRE A GRE N° 01634=23 L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CE6 DU 30 MARS 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

45

Reference [000517/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/10/2022](#) Lire

Titre/objet

DECISION 000517/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/10/2022RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE IMIYEV CORPORATION INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION NO003BIS/DÇO/C/BOK/SG/CLPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET BOUGNOUNGOULOUK DANS LA COMMUNE DE BOKITO

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [000237/D/MINAT/2023](#) Lire

Titre/objet

DECISION N° 000237/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA REFONTE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	00000009/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, EN 02 LOTS :- LOT 1 : AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'OKOLA :- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE A MINTOTOMO.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL / EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

48	Reference	000523/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION 000523/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022RELATIVE AU RECOURS DES ETS ZAGALO INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) CAMION DE DIX-HUIT (18) TONNES AVEC FOURGON MÉTALLIQUE (LOT1) ET DE DEUX (02) PICK-UP 4X4 (LOT2) POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUE DE LA CENAME.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

49	Reference	07 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_06_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À 28 COMPTOIRS À ETOUNDOU II, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

50	Reference	06 /C/M.O/C-ND/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_05_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS CHACUN D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITÉS DE : OUNDJOK (LOT1), NDEKALEND (LOT 2), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

51	Reference	15/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 15/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : MINEDUB 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	07/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LESTRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE,COMMUNE DE GASCHIGA,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
53	Reference	009/RQ/ BC/BCITB/2023 of 26/05/2023 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N° 009/RQ/ BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023 FOR THE EQUIOMENT OF WOSIN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN BALI SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-06-2023
54	Reference	0000082/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2023 :-LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE À MINTOTOMO.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
55	Reference	11/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 11BIS/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT A LA GARE ROUTIERE DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE»FINANCEMENT : MINDDEVEL 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-06-2023
56	Reference	000519/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION 000519/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022RELATIVE AU RECOURS DES ETS KARESS BTP INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPELD'OFFRES N°011/AONO/CABF/BEC/2022 DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE À DJELENG 4BIS (BAKASSI –BANSOA)DE TYPE13.30.12.10 DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 2, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
57	Reference	07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDMINMAF-NDE/C-BAZOU/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAF-NDE/C-BAZOU/CIPM-BAZOU/BIP/2023 DU 13 MARS 2023 POUR LES TRA VAUX DE REHABILITA TION DU CSIDE BADIONZOU: (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	001/D/ C-ND / M.O /2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/ C-ND / M.O /2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N°_001_/DC/CND/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
59	Reference	000520/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION 000520/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022RELATIVE AU RECOURS D'ALBOG ENTERPRISES SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°05/ONIT/K.III/ITB/PIB2022 DU 07 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TRENTE UNE (31) LAMPES SOLAIRES DANS LA ZONE DE KUMBA III
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
60	Reference	007/RQ/ BC/BCITB/2023 of 26/05/2023 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N° 007/RQ/ BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023 FOR THE EQUIOMENT OF BALI YOUTH CENTRE IN BALI SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-06-2023
61	Reference	000522/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION 000522/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022RELATIVE AU RECOURS DES ETS RAMSON SERVICES INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-SAL/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET L'AMÉNAGEMENT DES VRD À L'HÔTEL DE VILLE DE SALAPOUMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE SALAPOUMBE, DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
62	Reference	000232/D/MINAT/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000232/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LES SERVICES CENTRAUX.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
63	Reference	009/AONO/C.MTWA/CIPM/TR/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/C.MTWA/CIPM/TR/2023 DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BADAJAVA-DERRIERE LYCEE-LIMIKOUTIK DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DE MAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	26-06-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

64	<p>Reference 0010/AONR/CAPEF/CIPM /2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/CAPEF/CIPM /2023 DU 06 JUIN 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE MANDATURE 2021-2026 DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEs, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF). (EN PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 11-07-2023</p>
-----------	--

65	<p>Reference 03/ bis/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF 22/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE - RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF 22/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 17-06-2023</p>
-----------	--

66	<p>Reference 004/ONIT/BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°004/ONIT/BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF BEISEN-BAMOMBO-NGEHGAB NEIGHBORHOODS, BALI SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 23-06-2023</p>
-----------	---

67	<p>Reference 014/AONO/CAKII/SG/SIGAMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/A0NOICAK 2/SG/SIGAMP1 CIPM /2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE : REGARD SUR LE MONDE - CARREFOUR DJANGO DUNE LONGUEUR DE 400 ML DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 27-06-2023</p>
-----------	---

68	<p>Reference 02 /C/M.O/C-ND/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_01_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DERÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDOKOWANEN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

69	<p>Reference 001/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 6 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (7) VÉHICULES DE TYPE PICK-UP DOUBLE CABINE, 4X4, MOTEUR DIESEL 9 CV, 5 PLACES, CLIMATISÉS, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHÉ PIEDS DESTINÉS AUX RESPONSABLES DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (RAE) DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) FINANCEMENT : BUDGET C2D/PCP-ACEFA CONVENTION N° CCM 1397 03 W</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 13-07-2023</p>
-----------	--

#

RESUME DES CONSULTATIONS

70

Reference [11/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/C.MOUTOURWA/CIPM/TBEC/2023 DU 01/06/2023. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET DES AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS DE LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MOUTOURWA ; EXERCICE 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2023

71

Reference [02BIS2/AONO/R0/PCR/CIPM-BEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02BIS2/AONO/R0/PCR/CIPM-BEC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE BANGAM ; DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, (PHASE 1) (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE LA REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2023

72

Reference [010/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 01/06/2023 POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2023

73

Reference [015/AONO/CUY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 01ER JUIN 2023POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DES PARCS ET JARDINDS FINANCEMENT : BUDGET DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2023, LIGNE 222 130 (ACQUISITION DU MATÉRIEL DES PARCS ET JARDINS)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-07-2023

74

Reference [001/AONO/CNPBM/ CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNPBM/ CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOT DE DEUX (02) GROUPES ELECTROGENES DE 80 KVA A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-06-2023

75

Reference [012/AONO/FEICOM/CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 07/06/2023. 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES MOBILIERS DE BUREAU À L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE NORD-OUEST À BAMENDA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference N°0076/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0076/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 22/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU DU MARCHÉ N°009/M/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE EN TROIS LOTS . Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

77	Reference 009/ONIT/GOV/NWRTB/2023 Lire Titre/objet RELAUNCH OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 009/ONIT/GOV/NWRTB/2023 OF 01/06/2023 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA FOR THE NORTH WEST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-06-2023
-----------	---

78	Reference 23404/AONO/MINDEF/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...23404...../AONO/MINDEF/CIPM/2023 DU30 MAI 2023.....POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AU PROFIT DU 51EME BATAILLON D'INFANTERIE MOTORISEE A DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 13 001 01 52 17 061 523412 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-06-2023
-----------	---

79	Reference 0026/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 Lire Titre/objet OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 0026/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 02/05/2023 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF SOME FONSI PALACES IN THE NORTH WEST REGION (LOT 1: REHABILITATION OF LAKABUM PALACE) RE-LAUNCHED Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 23-06-2023
-----------	---

80	Reference 008/AONO/ST/C-NYBKA/CIPM/VINA/2023 DU 25/05/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008BIS/AONO/ST/C-NYBKA/CIPM/VINA/2023 DU 25/05/2023 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DENYAMBAKA.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 16-06-2023
-----------	--

81	Reference 010 /ONIT/NWRTB/GOV-NWR OF 01/06//2023 Lire Titre/objet " OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO .010 /ONIT/NWRTB/GOV-NWR OF 01/06//2023" FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF SOCIAL AFFAIRS BAMENDANKWE BAMENDA I SUB DIVISION MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-06-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference	014/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/23 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 POUR LE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE NYAMBAKA-DIM BABONGO AVEC CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DE 3X4 SUR RIVIERES NANAKI ET MBANGALANG LONG DE 30 KM(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FOND ROUTIER, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	16-06-2023
83	Reference	001/AONO/CUM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGARS DE 32 PLACES AU MARCHÉ DE KOUTBAO DANS LA COMMUNE DE MAROUA2E, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. (PHASE II)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-06-2023
84	Reference	0098/AONO/MINFOF/CIPM/2023 du 30 mai 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0098/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 200 KVA AU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-07-2023
85	Reference	05/DC/R-AD/D-F&D/C-TIG/SG/SIGAM/CIPMP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 05/DC/R-AD/D-F&D/C-TIG/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AU : CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES GALBIWAL-ENTREE MBAKANA ANTENNE ET COMPLEXE BAEV-DETIQUEURS AU PARC VACCINOGENE DE LIBONG, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, LONG (25, 00 KM), PHASE I; II ET IIIFINANCEMENT : FONDS ROUTIEREXERCICE : 2023-2024-2025
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-06-2023
86	Reference	012/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS PE CONSULTATION POUK UNE DEMANDE DE COTATION N°012/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 05/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2023
87	Reference	008/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/EN/2023 DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DANS LA LOCALITE DE BANDJA, DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEPIA ; EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

88

Reference [002/AONO/CUM/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 HANGARS + 05 BOUTIQUES POUR LA VENTE DES FRUITSFRAISAU CARREFOUR PARA, DANS LACOMMUNE DE MARQUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGIONDE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-06-2023

89

Reference [0100/AONO/MINFOF/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0100/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AFFUTAGE ET DE FINITION AU PROFIT DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS (CPB)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-07-2023

90

Reference [01 /C/M.O/C-ND/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°_14_/DC/C-ND/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

91

Reference [05/ONIT/ B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet RELAUNCHED OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 05/ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WITH A SOLAR PUMPING SYSTEM AT BAMENDA 1 COUNCIL MARKET/PARK BAMENDA 1 COUNCIL AREA MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-06-2023

92

Reference [002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE MOBILITÉ ET DE CONNECTIVITÉ AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

93

Reference [03 /ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 03 /ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A 40M3 STORAGE TANK/REHABILITATION AND EXTENSION OF PIPE LINE AT ABUHMECHWI II QUARTER BAMENDA 1 COUNCIL AREA MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

94	Reference	NO 0045/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION NO 0045/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°0010/M/MINAC/CIPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NANGA-EBOKO (PHASE 3)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

95	Reference	06/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDMINMAP-NDE/C-BAZOU/20 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 006/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAP- NDE/ C-BAZOU/CIPM-BAZOU/2023 DU15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SPACE VERTDANSLE CENTRE URBAIN DE BAZOU ET DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE AVEC ETALS AU MARCHÉ DE BAZOU, DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGIONDEL'OUESTENDEUXLOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)LOT L: AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LE CENTRE URBAIN DE BAZOU ;LOT 2: CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE AVEC ETALS AU MARCHÉ DE BAZOU.FINANCEMENT : CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-06-2023

96	Reference	N°0077/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0077/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 22/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU MARCHÉ N°0010/M/MINAC/CIPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NANGA-EBOKO (PHASE 3).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

97	Reference	007/ASMI/FEICOM/DG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 07/06/2023POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE COOPERATION ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASTORAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-07-2023

98	Reference	00110/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00110/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU _24 MAI 2023_POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE L'ELABORATION DU RECUEIL DES NORMES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-06-2023

#

RESUME DES CONSULTATIONS

99

Reference [003/C/CAY2/SG/SMP/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE TONTON BAR ÉCOLE DE POLICE-MEBAN (DERRIÈRE GMI-ECHANGEUR SIMPLIFIÉ) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières**Date de clôture** N/A

100

Reference [0000084/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DE CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 (DEUX) LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 :-LOT 1 : CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL D'OKOLA.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2023.**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de clôture** N/A

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N°002/2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AU DANS LA COMMUNE DE FOUMBOT, DEPARTEMENT DUNOUN, REGION DEL'OUEST PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/C.NJM/CLPM-A/2023 DU03 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA FAUSSE DE MAYO (LOT1) ET L'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES DU SITE TOURISTIQUE DE NDARAH ET DU MARCHE DE KOUSSAM (LOT2

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le marché est attribué à l'ETS NGAH FERDINAND (ENGAF). voir pièce jointe

NJIMOM le 14 Avril 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RÉGIONALE RO155 : OKOLA SOUS-PRÉFECTURE – LENGON – ELIG-YEN (LIMITE LOBO) [10 + 300 KM] DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
- Vu l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;



- Vu le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire Conjointe N°0007992/AC/MINFI/MINDDEVEL du 06 octobre 2022, relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la lettre-circulaire N° 00000192/LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation de la route régionale RO155 : Okola Sous-Préfecture – Lengon – Elig-yen (limite Lobo) [10 + 300 KM] dans le Département de la Lekié, Région du Centre ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offre la proposition d'un **Établissement** **COYMA-NHJ BLP CO 340074/COYMA/2023** Têda (237) 675313204, pour un montant total Toutes Taxes Comprises en **francs CFA de 34 990 240 (trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent quarante) francs CFA Toutes Taxes Comprises**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

Considérant les nécessités de service ;

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_04_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DERÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NDIKINIMÉKI, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage communique.**

Par Décision N°_05_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS Afric Copy Center a été retenu pour les travaux de réhabilitation de l'école maternelle publique de Ndikiniméki dans la Commune de Ndikiniméki pour le montant TTC 15.000.000 FCFA.

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 004/CAY5/CIPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION A ETS MSM DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Marché pass2 après Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 29 Mars 2023 pour les travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité au quartier OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS MSM**, pour un montant de **Cent soixante-dix-sept millions six cent soixante-dix-neuf mille cent soixante-et-un (177 679 161) francs CFA TTC** et un délai de livraison de **quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

BALA Augustin



COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°14/D/ C-ND /SG/ M.O /2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°13/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS LA LOCALITÉ DE NDOKBAGNA, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maître d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023

Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_13_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux d'extension d'électrification rurale dans la localité de Ndokbagna, dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de montant TTC 20.000.000 FCFA.

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : ETS NANGA Cie est attributaire du marché pour les travaux d'extension d'électrification rurale dans la localité de Ndokbagna, dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de montant TTC 19.098.346 FCFA, pour un délai de 03 Mois.

Article 2^{ème} : Le Directeur Général de ETS NANGA Cie est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05076/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°060/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 25/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOITES A VIDE (VACUUM WHEEL) POUR LES USINES D'EGREPAGE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°060/23/AOIO/SDCC/CIPM du 25/04/2022 pour la fourniture d'un lot de boîtes à vide (VACUUM WHEEL) pour les usines d'égrenage de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°073/23/SDCC/CIPM du 26 mai 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er: La Société ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	SPEED APPRO B.P:1923 Douala	77 492 323	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE RO155 : OKOLA SOUS-PREFECTURE – LENGON – ELIG-YEN (LIMITE LOBO) [10 + 300 KM] DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINTP / EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Les prestations relatives aux travaux de de réhabilitation de la route régionale RO155 : Okola Sous-Préfecture – Lengon – Elig-yen (limite Lobo) [10 + 300 KM] dans le Département de la Lekié, Région du Centre, sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS GOYA – HI B.P. : 34107 – Yaoundé TEL : (237) 675.31.32.04.	34 990 240 FCFA	90 jours

Ledit attributaire sont invités à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Bureau de la Passation des Marchés (BPM) de la Commune d'Okola, pour les formalités d'élaboration du contrat y afférent.

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI. FINANCEMENT : BIP DU MINEBASE, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI
CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR**
Communique

LE SOUSMISSIONNAIRE CI-APRES, EST RETENU POUR L'EXECUTION DES PRESTATIONS, OBJET DE l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI.

Objet de l'appel d'offres	LOT	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC après rabais et corrections	Délai de livraison	Observations
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI.	01	M³BZ SARL BP : Yaoundé TEL : 674 19 95 35/696 02 02 35	7 998 930	Trois (03) mois	Moins disant

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N° 021 /C/FEICOM/DG DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 BIS/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DU FEICOM EN DEUX LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 021 /D/FEICOM/DG du **07/06/2023** La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La société DONVIDEX SUPPORT SERVICES SARL BP : 13048 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 672 64 35 63 / 691 48 93 99	VINGT-DEUX MILLIONS CENT CINQUANTE-SIX MILLE SIX CENT CINQUANTE (22 156 650) FRANCS CFA TTC POUR LE LOT 1	DOUZE (12) MOIS
	SEIZE MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-SIX MILLE CINQ CENT (16 456 500) FRANCS CFA TTC POUR LE LOT 2	

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°11/D/ C-ND /SG/ M.O /2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_10_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE L'AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023

Vu l'Avis d'appel d'offre ouvert N°_10_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023, lancé pour les travaux de pavage de l'Avenue de l'hôtel de ville, Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de montant TTC 60.000.000 FCFA.

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : Groupement Ets Maitrise et Golden et Cie est attributaire du marché pour les travaux de pavage de l'Avenue de l'hôtel de ville, Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de montant TTC 59.803.440 FCFA, pour un délai de 03 Mois.

Article 2^{ème} : Le Directeur General de Groupement Ets Maitrise et Golden et Cie est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 15 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE TONTON BAR ECOLE DE POLICE-MEBAN (DERRIÈRE GMI-ECHANGEUR SIMPLIFIÉ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 2, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CAYII, EXERCICE 2023 ET SUIVANT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000007/AM/SG/CAY2/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 0000006/C/MINFI du 30 Déc. 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 15 Mars 2023 pour les Travaux d'Aménagement en Pavés Autobloquants de la Route Tonton Bar Ecole de Police Meban (Derrière GMI-Échangeur Simplifié) dans la CAYII ;

Vu le Procès-verbal de restitution N°018 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 10 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II

;

Vu le budget de l'exercice 2023 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'entreprise *FOSIMONG Sarl*, B.P : 3268 Yaoundé, Tel. : 677 69 74 63/699 12 80 83 Registre de Commerce N° : RC : 98K087, N° Identifiant Unique : M129700005865M, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 DU 15 Mars 2023 pour les Travaux d'Aménagement en Pavés Autobloquants de la Route Tonton Bar Ecole de Police Meban (Derrière GMI-Échangeur Simplifié) dans la CAYII ; selon les modalités ci-après :

Montant TTC en FCFA :

TRANCHE FERME : Cent onze millions quatre cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatre (111 454 984) F CFA.

Délai d'exécution : Quatre (04) Mois.

TRANCHE CONDITIONNELLE : Cent vingt-sept millions six cent quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-sept (127 682 457) F CFA.

Délai d'exécution : Cinq (05) Mois.

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *FOSIMONG Sarl* ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N° 000239/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN KIT COMPLET DE PRODUCTION DES CARTES PVC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n° 00001140/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 du 11 avril 2023 pour la sélection d'un cabinet, bureau d'études ou entreprise en vue de la conception et de la production des documents sécurisés sur les armes et munitions en deux (02) lots;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire SPRINT-PAY CAMEROON S.A.;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1^{er}. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **SPRINT-PAY CAMEROON S.A, Tél: 675134037/ 636604070; BP:1342 Yaoundé**, la Lettre-Commande relative à l'acquisition d'un kit complet de cartes PVC, pour un montant de **treize millions cinq cent trois mille sept cent seize (13 503 716)francs CFA, TTC.**

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **trois(03) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N° 003 /2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AU DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/C.NJM/€CPMCLPM-A/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP NJIFOMGHAI (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MANSOM (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'entreprise RAHJ COMPANY LIMITED est attributaire du présent marché (voir pièce jointe)

NJIMOM le 19 Avril 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 :- LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) PUIITS ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE Mpong II ET NKOLESSONG. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINEE – EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
- Vu l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées



- Vu le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire Conjointe N°0007992/AC/MINFI/MINDDEVEL du 06 octobre 2022, relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la lettre-circulaire N° 00000192/LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à la réalisation des travaux de construction des puits équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans certaines localités de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, en deux (02) lots ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres propositions) de la Société **AS TOPS FORAGENS BT/LS/SL/CS/B/0216/2023** Yaoundé Tél 1 (237) 692.24.34.99 / 670.55.51.73., pour un montant total Toutes Taxes Comprises en **francs CFA de 9 999 113 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent treize) francs CFA Toutes Taxes Comprises**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

Considérant les nécessités de service ;

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 07 /AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE NDOKONONOHO-NDOKBASSABEN REGROUPEMENT (07 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maître d'ouvrage communique.**

Par Décision N°_08_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS Afric Copy Centre Yaoundé a été retenu **pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route Ndokononoho-Ndokbassaben Regroupement (07 km).**

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LA DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN 02 (DEUX) LOTS, NOTAMMENT : - LOT 1 : CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL D'OKOLA ; - LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE LEVALOMBEDE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 1. BIP MINEDUB / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Les prestations relatives aux travaux de construction dans certaines localités de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, en 02 (deux) lots, sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS GROUPE EFCA B.P. : 11906 – Yaoundé TEL : (237) 699.94.77.15	24 997 304 FCFA	90 jours
02	ETS GRANDIV B.P. : 4656 – Yaoundé TEL : (237) 673.64.72.07	19 999 416 FCFA	90 jours

Lesdits attributaires sont invités à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Bureau de la Passation des Marchés (BPM) de la Commune d'Okola, pour les formalités d'élaboration des contrats y afférents.

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°_02_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX
DERÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDIKI - URBAIN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI,
DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiméki, Maître d'ouvrage communique.

Par Décision N°_03_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS Oneb SARL BP 789 Yaoundé a été retenu pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Ndiki-Urbain dans la Commune de Ndikiméki pour le montant TTC 14.987.533 FCFA.

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE KONABENG DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Les prestations relatives aux travaux de construction dans certaines localités de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
Unique	AFRICA CONTRUCTION Co B.P. : 33090 – Yaoundé TEL : (237) 699.76.66.73.	6 000 000 FCFA	90 jours

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Bureau de la Passation des Marchés (BPM) de la Commune d'Okola, pour les formalités d'élaboration des contrats y afférents.

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE GASHIGA

COMMUNIQUE N°09/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES ÉQUIPÉS DEPOMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS DEPOMIA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), ET MAYOSAHÉL (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par décision N°09/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 du 05 Juin 2023

les entreprises ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires de la lettre commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert suscite :

OBJET DE LA LETTRE CN° DU LOT ADJUDICATAIRE MONTANT TTC(EN F CFA) DE LA COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(EN F CFA)	DELAÏ D'EXECUTION
Construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de Pomia Manga (lot 01), Badessi (lot 02), et Mayo sahel (lot 03) dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord	ETS YADJOULEDE B.P.:GAROUA TEL:696021 750	7996905	03 mois

GASHIGA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000525/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE GENERAL BUSINESS & PUBLIC WORKSLTD INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°049/AONO/MLNTP/CIPM-TERI/2022 DU 24 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET OU RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉSEAUX OUEST ET SUD (RÉGIONS DE L'EST ET DU LITTORAL PROGRAMME 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°_14_/DC/C-ND/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maitre d'ouvrage communique.

Par Décision N°_001_/D/ C-ND / M.O /2023, ETS CONNECT SARL a été retenu pour la livraison de deux (02) tricycles **dans la Commune de Ndikiniméki** au montant TTC 5.938.650 FCFA.

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 003/CAY5/CIPM/2022 DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION A ETS BEFIDI ET FILS DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA – OYACK RAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;
Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Marché pass2 après Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 29 Mars 2023 pour les travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité au quartier OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA – OYACK RAIL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à **ETS BEFIDI ET FILS**, pour un montant de **Cent quatre-vingt-deux millions trois cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-deux (182 318 582) francs CFA TTC** et un délai de livraison de **quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE NJIMOM

DECISION D'ATTRIBUTION N°003 /2023/DA/C/SM/C.NJM RELATIVE AU DANS LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST PASSE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO/C.NJM/CIPM-A/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP NJIFOMGHAI (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION DE D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP MANSOM (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'entreprise adjudicataire de ce marché est l'ETS NJOYA ET FILS (voir pièce jointe)

NJIMOM le 14 Avril 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DECISION NO0044/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU 22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°0009/M/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE EN TROIS LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE, Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu La Loi N°096/12 du 05 Août 1996, portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N° 0207/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Interne de Passation des Marchés des Départements Ministériels et certaines administrations publics ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08mars 2012modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023 ; Vu Les textes régissant les corps de métiers ; Vu Les normes en vigueur;

Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par la lettre-commande.

Considérant le procès-verbal de la réunion du 12/05/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC;

Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 15/05/2023; Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: L'entreprise AFROMNI MOTOR est attributaire du marché pour l'acquisition du matériel roulant au Ministère des Arts et de la Culture en trois lots.

INTI TULE	ADJUDI CATAIRE	MON TANT TTC FCFA	DELAI D'EXE CUTION
--------------	-------------------	-------------------------	-----------------------

Acquisition du matériel roulant au MINAC en trois lots.	Lot 1	AFRO MNI MOTOR 242 27 29 40 BP: 276 Garoua	29 224 318 (Vingt neuf millions deux cent vingt quatre mille trois cent dix huit) FCFA	45 (Quarante cinq) jours
	Lot 2		45 073 375 (Quarante cinq millions soixante treize mille trois cent soixante quinze) FCFA	
	Lot 3		28 301 886 (vingt huit millions trois cent un mille huit cent quatre tre vingt six) FCFA	

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Juin 2023

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 :- LOT 1 : AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'OKOLA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
- Vu l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Vu le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire Conjointe N°0007992/AC/MINFI/MINDDEVEL du 06 octobre 2022, relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la lettre-circulaire N° 00000192/LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à la réalisation des travaux d'infrastructures sportives dans certaines localités de la Commune d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre, en 02 lots ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres proposition) d'as **Établissements OMEGA LIMITED CAMEROON SARL** En Plate du 45 Douala, Tél : (237) 670.07.81.76., pour un montant total Toutes Taxes Comprises en **francs CFA de 49 990 000 (quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix mille)**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

Article 2 : La présente décision sera publiée **partiellement** sur le site internet de la commune d'Okola en vertu de la procédure en vigueur.

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI
CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République Du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;

Vu le Décret n° 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **DJIKDENT Emmanuel Mariel**, aux fonctions de Préfet du Département du Mfoundi ;

Vu l'arrêté n°205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions Départementales de Passation des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Décision n°0000980/D/MINMAP/SG/DAJ du 26 novembre 2020 portant nomination du président de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;

Vu la Décision Préfectorale n°00001627/DP/JO6/SAEF/2020 du 14 décembre 2020 constatant la composition de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;

Vu le procès-verbal de la session n°019/L/CDPM/MFDI/2023 du 01 juin 2023

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date signature de la présente décision, **M3BZ SARL BP : Yaoundé TEL : 674 19 95 35/696 02 02 35 est** attributaire de la Lettre-Commande relative à l'**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

N°011/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI.

Objet de l'appel d'offres	LOT	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC après rabais et corrections	Délai de livraison	Observations
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 25/04/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU MFOUNDI.	01	M3BZ SARL BP : Yaoundé TEL : 674 19 95 35/696 02 02 35	7 998 930	Trois (03) mois	Moins disant

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec les services de la Préfecture à la porte 107, au premier étage pour la suite de la procédure.

Article 3 : la présente Décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N°..000009./ADD/MINEPAT/CIPM/2023 DU. 22 MAI 2023. RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24/04/2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU MINEPAT EN DEUX LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4, DESTINE A LA DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET INTEGRATION REGIONALE ; LOT 2 : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION, DESTINE AU DIRECTEUR GENERALE DE LA COOPERATION ET INTEGRATION REGIONALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AU LIEU DE :

11- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionné, au plus tard le 23/05/2023 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00006/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24/04/2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU MINEPAT EN DEUX LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4, DESTINE A LA DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET INTEGRATION REGIONALE ; LOT 2 : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION, DESTINE AU DIRECTEUR GENERALE DE LA COOPERATION ET INTEGRATION REGIONALE.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en Sept (07) exemplaires, dont Un (01) original et Six (06) copies et sera déclarée irrecevable.

13- Ouverture des offres

L'ouverture des Offres sera fera le 23/05/2023 à 14 h 00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

15. Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après la date d'ouverture des offres;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus en couleur contenant des fiches techniques détaillant les spécifications techniques du matériel proposé ;
- Absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire automobile agréé ;
- Absence de certificats de conformité des véhicules proposés ou procès-verbal de validation de prototype délivré par le Ministère du Transport ;
- Non satisfaction d'au moins 5 sur 6 critères essentiels ;
- Non satisfaction d'au moins 80 % des spécifications techniques mineures ;
- Non-respect des spécifications majeures ci-après :

- VOIR SUITE EN PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**DECISION N° 000228/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQUANTE (50) COPIEURS POUR LES SERVICES LOCAUX.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023.

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°01347/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 du 20 avril 2023 pour l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale en deux (02) lots;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire MEDICIS Sarl;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE**Article 1^{er}.** Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise **MEDICIS Sarl, Tél: 697 86 74 63 // 657 67 89 74; BP:1158 Yaoundé**, le Marché relatif à l'acquisition de cinquante (50) copieurs pour les services locaux, pour un montant **soixante-treize millions quarante mille six cent vingt-cinq (73 040 625)francs CFA, TTC.****Article 2.**-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.**Article 3.**-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le **MINISTRE****ATANGA NJI PAUL**

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000524/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ BON SERVICE SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C.O/JO3.04/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE NGOBO DU TRONÇON MVA'A-AYOS-NKOLPBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT LA LEKIÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DE CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 (DEUX) LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 :- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE DE LEVALOMBEDE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
- Vu l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Vu le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire Conjointe N°0007992/AC/MINFI/MINDDEVEL du 06 octobre 2022, relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la lettre-circulaire N° 00000192/LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à certains travaux de construction dans la Commune d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre, en 02 lots ;

DECIDE :

Vu les propositions d'attribution formulées par lettre N° 10/L/CO/J03.04/CIPM/2023 en date du 15 mai 2023 ;
Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offre susvisé (lot 1), les **Etablissements GRANDIV, B.P. : 4656 – Yaoundé, Tél : (237) 673.64.72.07.**, pour un montant total **Toutes Taxes Comprises en francs CFA de 19 999 416 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent seize)**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

Considérant les nécessités de service ;

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°D13-119/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN ACCES
INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE PALUDISME**

FINANCEMENT

FONDS MONDIAL (NFM) , LE BUDGET DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME POUR LA PARTIE HORS TAXE ET LE BUDGET DE L'ETAT POUR LES TAXES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la fourniture d'un accès internet haut débit au Programme National de Lutte contre le Paludisme.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation portent sur l'installation, la configuration et la mise en service de la connexion internet dans les bureaux du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **dix-huit millions (18 000 000) de F.CFA Hors Taxes** soit **vingt-un millions quatre cent soixante-cinq mille (21 465 000) F.CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans la fourniture de la connexion internet.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes. Le coût prévisionnel de cette opération est de dix-huit millions (18 000 000) de F.CFA Hors Taxes soit vingt-un millions quatre cent soixante-cinq mille (21 465 000) F.CFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA représentant les frais d'achat du Dossier de Demande de cotation.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le **_05/07/2023_ à ___13_ heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N°13-119/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN ACCES INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA délivrée par une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la présente Demande de Cotation.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **_05/07/2023 à 14 heures** la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme siégeant dans les locaux du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé à côté de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture. Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

11. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour la fourniture de la connexion internet requise.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 696 98 40 22 / 657 10 38 40.

Fraude et corruption

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_03_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DERÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOUTOUROU, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maître d'ouvrage communique.

Par Décision N°_04_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS Beaux-Arts (Alassa) BP 01 Ndikiniméki a été retenu pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Boutourou dans la Commune de Ndikiniméki pour le montant TTC 14.978.993 FCFA.

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiniméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_08_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DU TRONÇON DE ROUTE NEFANTE-PIED DE LA MONTAGNE (02 KM), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiméki, Maitre d'ouvrage communique.

Par Décision N°_09_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS Afric Copy Centre Yaoundé a été retenu **pour les travaux d'ouverture du tronçon de route Nefante-Pied de la montagne (02 km).**

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_09_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NDOKOHOK-MANON (07 KM) , COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Ndikiméki, Maitre d'ouvrage communique.**

Par Décision N°_010_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, Société BOSSANGO SARL a été retenu **pour les travaux d'ouverture de la piste agricole Ndokohok-Manon (07 km).**

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE MOUTOURWA

DEMANDE DE COTATION N°10/DC/C-MTWA/CIPM/AG/2023 DU 01/06/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI ; REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 15 302 02 641362 464290 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Moutourwa, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de **MOUTOURWA**, un avis de Consultation pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) aux écoles primaires publiques relevant de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base **de MOUTOURWA**.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Kit scolaire et pédagogie ;
- Pharmacie

3. Cout Prévisionnel

Douze millions cinq cent mille (12 500 000)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation d'un cout estimatif de **Douze millions cinq cent trente-deux mille quatre cent (12 500 000) FCFA** sont financées par le Budget de fonctionnement Public (MINEDUB) de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire **56 15 302 02 641362 464290 426**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Moutourwa dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Moutourwa dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Moutourwa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Moutourwa, au plus tard le **26/06/2023 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION 10/DC/C-MTWA/CIPM/AG/2023 DU 01/06/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI; REGION DE L'EXTREME-NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

30 (trente) jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire annexe, d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Commune de Moutourwa aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 26/06/2023 à 11 heures
--	----------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation de la Commune de Moutourwa, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date et heure précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 26/06/2023 à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de la Commune de Moutourwa

14. Critères d'évaluation**1. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Omission d'une rubrique de devis quantitatif et estimatif

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Moutourwa dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 1 Juin 2023

Le MAIRE

MBIDI Jean

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/SG/C.ROUA/CIPM/2023 DU 11/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 ,DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de soulede roua, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de soulede roua, un Appel d'Offres National Ouvert pour le RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 ,DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

- Examen de la conformité du projet via des études et projet d'exécution par l'entreprise,
- Direction de l'exécution des contrats des travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers;
- Assistance aux opérations de de reception et pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC du Marché est de 12 445 334 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

la participation au present Appel d'Offres National est ouvert aux cabinets d'Architectures et/ou Bureaux d'Etudes Techniques(BET) disposant des qualifications requises pour le controle et la surveillance des travaux.

6. Financement

le projet objet de l'appel d'offres est financé par le Budget du Programme de la Construction des Cités Municipales (PCCM) exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

le dossier d'appel d'offres peut etre consulté dès publication du présent avis auprès du secretariat général de la commune de Souledé de Roua

8. Acquisition du Dossier

le dossier d'appel d'offres peut etre retiré dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Fcfa auprès de la recette municipale de la commune de Souledé de Roua

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Souléé Roua, Autorité Contractante, au plus tard le **20/06/2023 à 14 heures**, heures contre récépissé dûment signé du chef service des marchés des Projets et Programmes locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/SG/C.ROUA/CIPM/2023 DU 11/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 ,DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU

MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

10. Delai de Livraison

le delai d'exécution du projet est de 10 mois à compter de la dte de notification de l'OSD.

11. Cautionnement Provisoire

le montant de la caution est deux cent quarante mille (240 000) FCFA.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **20/06/2023 à 15 heures** par la commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales 5PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE.précises dans la salle de réunions de la Commune de Souledé Roua, en présence des soumissionnaires.

L'ouverture se fera en deux temps.

13. Critères d'évaluation

N/A

14. Attribution

le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été la mieux disante et jugée conforme.

15. Durée Validité des Offres

la durée de validité des offres est de quatre vingt dix jours (90).

16. Renseignements Complémentaires

- commune de Roua: BP 098 Mokolo Tel: 694 69 66 00/677 58 98 49

- FEICOM: BP 718 Ydé, FEICOM 381, Tel: (237) 222 23 51 64/690 04 01 32/694 28 66 04/696 98 01 95.

MAROUA le 11 Mai 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS, NOTAMMENT :- LOT 1 : CONSTRUCTION DE HUIT (08) PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE KOUBA, NKOLDJOBE, TOM, NGOBASSI, MINSOA I, MAIRIE D'OKOLA, EBOT ET NKOLVANIZE ;- LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE MPONG II ET NKOLESSONG. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINEE / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 1. BIP MINADER / EXERCICE 2023 POUR LE LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Les prestations relatives aux travaux de construction des puits équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans certaines localités de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, en deux (02) lots notamment , sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
01	AS TOPO FORAGE & BTP SARL B.P. : 4216 – Yaoundé TEL : (237) 694.24.34.99. / 670.55.51.73.	44 704 440 FCFA	90 jours
02	AS TOPO FORAGE & BTP SARL B.P. : 4216 – Yaoundé TEL : (237) 694.24.34.99. / 670.55.51.73.	9 999 113 FCFA	90 jours

Lesdits attributaires sont invités à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Bureau de la Passation des Marchés (BPM) de la Commune d'Okola, pour les formalités d'élaboration des contrats y afférents.

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 07/06/2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DE QUATRE (04) NUMEROS DU MAGAZINE « LE COMMUNAL » POUR LE COMPTE DU FEICOM,AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
67-01-13

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'édition de quatre (04) numéros du Magazine << LE COMMUNAL>> pour le compte du FEICOM. Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent la collecte des articles et des éléments iconographiques devant constituer le montage de l'édition du Magazine << LE COMMUNAL>> pour le compte du FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est fixé à 25 000 000 TTC F CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'édition de document et de l'impression sur papier recyclé.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) sur la ligne 67-01-13 « Publications » exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé BP. 718 Yaoundé-Cameroun - 381, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 22 27 28 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718 Yaoundé - Cameroun - 381, Rue 4.561 MIMBOMAN Yaoundé 4^{ème} Tél : 222 22 27 28 ; poste 217 ; porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège à Mimboman, au plus tard le **12/07/2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 07/06/2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'EDITION DE QUATRE (04) NUMEROS DU MAGAZINE << LE COMMUNAL >> POUR LE COMPTE DU FEICOM AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 20 jours ouvrés pour chaque numéro à compter de la date de notification du « Bon à tirer » et ce sur une période de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission de cinq cent mille (500 000) établi par une banque ou une compagnie d'assurances de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances, acquitté à la main par l'émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessous et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixé. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues au Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet pur et simple de celle-ci sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu le **12/07/2023** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans sa salle de réunions située à l'ancien siège du FEICOM

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Note technique inférieure à 75% de « Oui » ;

Absence de cautionnement de soumission conformément à circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Absence de présentation d'un document imprimé sur papier recyclé ou d'expérience dans l'impression des documents sur papier recyclé ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page, précédés de la mention « lu et accepté », tampon, qualité et nom du signataire).

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Méthodologie ;

Références dans les prestations similaires ;

Qualification du personnel, CV et copie du diplôme ;

Moyens techniques ;

Capacité financière ;

Délai de livraison.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les critères de qualification technique et financière requis, dont l'offre évaluée est la moins-disante, ledit soumissionnaire ayant obtenu préalablement au moins 75% de « oui » favorable.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 222 22 27 28, Poste 217, Porte 11.

BP : 718 YAOUNDE-Camreoun-381, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème}

Fax : (237) 222 23 17 59 NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert : 1517 »

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE MOBILITÉ ET DE CONNECTIVITÉ AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA – OYACK RAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS BEFIDI ET FILS**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 29 Mars 2023 pour les travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité au quartier OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA – OYACK RAIL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : Cent quatre-vingt-deux millions trois cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-deux (182 318 582) francs CFA.

Délai d'exécution : quatre (04) mois

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0097/AONO/MINFOF/CIPM/2023
DU 31 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE
DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de réparation des équipements techniques du Centre de Promotion du Bois de Yaoundé/Nkolbisson.

2. Consistance des prestations

Les travaux prévus dans le cadre du présent appel d'offres concernent la réparation des équipements techniques du Centre de Promotion du Bois de Yaoundé/Nkolbisson, il s'agira de :

- dépanner trois (03) séchoirs ;
- dépanner quarante-trois(43) machines de menuiserie ;
- dépanner et mettre en service neuf (09) machines d'affûtage ;
- installer un (01) système d'aspiration centralisée des copeaux et sciures produits par les machines de menuiserie.

Les détails sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées au montant prévisionnel de **FCFA TTC quatre-vingt millions (80 000 000)** par le budget du Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) au titre de l'exercice 2023

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise exerçant dans les domaines des génies mécanique et électrique.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté par les soumissionnaires, aux heures et jours ouvrables, dès publication du présent avis au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, porte 807, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public de la somme non remboursable de **Francs CFA cent mille (100 000)** au titre des frais d'achat du DAO. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont l'original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous- Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807, au plus tard le **14 juillet 2023 à 12 heures** et devra porter la mention :

« *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0097/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON*
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum pour l'exécution des prestations est de trois (03) mois calendaires.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **FCFA deux millions (2 000 000)** établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO. Cette caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres

11. Ouverture des Plis

- a) L'ouverture des plis se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **14 juillet 2023 à 13 heures**, locale par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de conférences, sise au 6^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, porte 635.
- b) Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères d'élimination des offres sont les suivants :

Conducteur des travaux	- Diplôme de niveau inférieur à un diplôme de Technicien Supérieur en électrotechnique (BAC supérieur ou égal à 2 ans) ou d'un BTS en électrotechnique (ou un diplôme équivalent dans les domaines sus-évoqués) pour les camerounais et les étrangers - Expérience dans le domaine inférieur à 10 ans
Matériel minimal en propriété de l'entreprise	- Absence en propriété ou en location des engins dédiés au transport et à la manutention des machines lourdes
Atelier	- Ne pas disposer d'un atelier de fabrication des pièces mécaniques
Références	- Chiffre d'affaires (Somme TTC des contrats exécutés) justifié des trois (03) dernières années dans le domaine des travaux de réparation, de fourniture et d'entretien des machines inférieur à FCFA 20 millions.
Autres	- Absence d'une attestation de visite des équipements ; - Fausses déclarations, pièces falsifiées ; - Absence de la caution de soumission ; - Absence d'une pièce de l'offre financière ; - Offre technique ayant obtenu moins de 70% de l'ensemble des critères essentiels - Non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif non conforme.

Les principaux critères d'évaluation



Selon le système binaire Oui/Non, les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) La présentation de l'offre ;
- b) Les références antérieures du soumissionnaire ;
 - Références dans le domaine des fournitures concernées d'un montant cumulé de plus de **FCFA vingt millions (20 000 000)** exécutés au cours des trois dernières années ;
 - Références dans le domaine des réparations concernées d'un montant cumulé de plus de **FCFA 20 000 000** exécutés au cours des trois dernières années.
- c) L'organisation de la structure ;
- d) Les caractéristiques du matériel, des équipements et des outils de travail ;
- e) Les services offerts après exécution ;
- f) Les travaux, planning ;
- g) Le délai d'exécution ;
- h) La solvabilité de l'entreprise ;
- i) L'expérience du personnel ;
- j) La note technique (méthodologie, organigramme, planning) ;
- k) L'attestation de visite des équipements.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme techniquement au Dossier d'Appel d'Offres pour l'essentiel et qui sera évaluée et jugée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807.

Les soumissionnaires doivent demander des renseignements par écrit (lettre, email). Les réponses du Maître d'Ouvrage à ces demandes faites dans le délai réglementaire seront communiquées à tous les soumissionnaires par écrit et en même temps dans un délai d'au moins sept (07) jours avant la fin du délai de soumission.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE GASHIGA

COMMUNIQUE N°08/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°Q8/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 du 05 Juin 2023 l'entreprise Société MOBA SARL B.P.: 310 GAROUA TEL:6984240 09, ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILGA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD	Lot unique	ADJUDICATAIRE	20709843	03 mois

GASHIGA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000521/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DES ETS RAHIM INTRODUIT DANS LE CADRE DES APPELS D'OFFRES. NO004/AONO/C.WINA/CIPM/BEC/2022 DU 20 JUIN 2022 ET N°006/2022/DC/C.GRE/CIPM-AG DU 21 JUIN 2022 RESPECTIVEMENT LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CMA DE DJONDONG ET L'ÉQUIPEMENT EN TABLES BANCS (230) ET BUREAUX DE MAÎTRES (08 DANS CERTAINES EP DE LA COMMUNE DE WINA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE MOBILITÉ ET DE CONNECTIVITÉ AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS MSM**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 29 Mars 2023 pour les travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité au quartier OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Montant TTC du Marché : Cent millions trois cent quarante-et-un mille sept cent vingt (100 341 720) francs CFA.

Délai d'exécution : trois (03) mois.

Délai d'exécution : trois (03) mois.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000517/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE IMIYEV CORPORATION INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION NO003BIS/DCO/C/BOK/SG/CLPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET BOUGNOUNGOULOUK DANS LA COMMUNE DE BOKITO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° /C/FEICOM/DG DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER
DE CONSULTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/23 DU 17 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A
GRE N° 01634=23 L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CE6 DU 30 MARS 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 020/D/FEICOM/DG du **07/06/2023**

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Dossier de Consultation relatif à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ CENTRAL MOTORS CAMEROUN, B.P : 15326 Yaoundé-Cameroun, TÉL. : (237) 222 308 097/695 133 480	CENT VINGT MILLIONS (120 000 000) FRANCS CFA TTC	QUATRE (4) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution du Dossier de Consultation. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N° 000237/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA REFONTE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023.

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001142/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 du 11 avril 2023 pour la sélection d'un cabinet, bureau d'études ou entreprise en vue de la refonte du site web du Ministère de l'Administration Territoriale;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire SPRINT-PAY CAMEROON S.A;

Considérant les nécessités de service,

Article 1^{er}. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **SPRINT-PAY CAMEROON S.A, Tél: 675134037/ 636604070; BP:1342 Yaoundé**, la Lettre-Commande relative à la refonte du site Web du Ministère de l'Administration Territoriale, pour un montant de **dix-neuf millions sept cent trente-cinq mille huit cent soixante-quinze (19 735 875) francs CFA, TTC.**

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **trois(03) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, EN 02 LOTS :- LOT 1 : AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'OKOLA ;- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE A MINTOTOMO. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL / EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Les prestations relatives à la réalisation des travaux d'infrastructures sportives dans certaines localités de la Commune d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre en 02 lots, sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS OMEGA LIMITED CAMEROUN SARL B.P. : _____ – Douala TEL : (237) 670.07.81.76.	49 990 000 FCFA	90 jours
02	ETS OMEGA LIMITED CAMEROUN SARL B.P. : _____ – Douala TEL : (237) 670.07.81.76.	25 000 000 FCFA	90 jours

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Bureau de la Passation des Marchés (BPM) de la Commune d'Okola, pour les formalités d'élaboration des contrats y afférents.

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000523/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DES ETS ZAGALO INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) CAMION DE DIX-HUIT (18) TONNES AVEC FOURGON MÉTALLIQUE (LOT1) ET DE DEUX (02) PICK-UP 4X4 (LOT2) POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUE DE LA CENAME.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°_06_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ À 28 COMPTOIRS À ETOUNDOU II, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Ndikiméki, Maitre d'ouvrage communique.**

Par Décision N°_07_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS Beaux-Arts (Alassa) BP 01 Ndikiméki a été retenu pour les travaux de construction d'un hangar de marché à 28 comptoirs à Etoundou II.

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 05 /AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS CHACUN D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITÉS DE : OUNDJOK (LOT1), NDEKALEND (LOT 2), COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiméki, Maitre d'ouvrage communique.

Par Décision N°_06_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS Afric Copy Center a été retenu pour les travaux de construction de deux forages équipés chacun d'une pompe a motricité humaine en deux lots dans les localités de : Oundjok (lot1), Ndekalend (lot 2) dans la Commune de Ndikimékipour le montant TTC 16.000.000 FCFA, soit 8.000.000 * 2 lots.

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 15/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : MINEDUB 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nyambaka. Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nyambaka, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires/Paquets minima des écoles dans la Commune de Nyambaka.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **8 000 000 F CFA (Huit millions) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB, Exercice 2023.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Nyambaka, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la recette municipale de Nyambaka.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Nyambaka (Service technique), au plus tard **le 16/06/2023 à 14 heures 00** et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 15/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
« EN PROCEDURE D'URGENCE ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation est de **Trente (30) jours.**

8. Recevabilité des Offres

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (07) exemplaires dont un (1) original et cinq (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

NB: Toutes les pièces devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

NB: Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu le **16/06/2023 à 14 heures** précises à la Salle de des actes de la Mairie de Nyambaka par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

3- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Service après-vente.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Nyambaka ou au numéro de Téléphone : 699 00 25 98/ 677 31 12 77.

NYAMBAKA le 25 Mai 2023

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE GASHIGA

COMMUNIQUE N°07/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LESTRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°07/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 du 05 Juin 2023 l'entreprise Sté SANDAYA CONSTRUCTION B.P.: MARQUA TEL:650 12 11 32, ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité ;

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N°DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC(EN F CFA)	DELAJ D'EXECUTION
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE (PHASE:1), COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD	Lot unique	ADJUDICATAIRE	19854429	03 mois

GASHIGA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE BALI

CONSULTATION N° 009/RQ/ BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023 FOR THE EQUIPMENT OF WOSIN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN BALI SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Investment Budget, the Mayor of Bali Council Contracting Authority, hereby launches, a Request for Quotation for the EQUIPMENT OF WOSIN Integrated Health Centre in Bali Sub Division.

2. Consistance des prestations

See document 3.3 technical description

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is

WOSIN INTEGRATED HEALTH CENTER 15,000,000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain

6. Financement

This project shall be financed by the MINSANTE 2023 public investment Budget with budget head numbers.

7. Consultation du Dossier

The Tender file could be consulted in the Bali Council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the Bali Council, SIGAMP office from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **25,000** (Francs CFA) into the Bali Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **06** copies including the original file and **05** copies on the **23/06/2023** at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in the Divisional Delegation of Public Contracts, Service of Award bearing on:

« CONSULTATION N° 009/RQ/ BC/BCITB/2023 of 26/05/2023 FOR THE EQUIPMENT OF WOSIN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN BALI SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

To be opened only during the Tenders Board Opening session » .6.1 Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

10. Delai de Livraison

The dead line of execution is **Sixty (60) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of **300,000** valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **23/06/2023** at **11:00 AM** in the conference hall of the Bali Council, by the Bali Council Internal Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Critères d'évaluation

1. **1.** Absence of bid bond in the administrative file;
2. **2.** Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Change of quantity or unit;
7. **7.** Non-respect of 75% of essential criteria

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly co-signed by the Bidder, the quarter heads and contracting authority.
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation will be done in a purely positive way (*yes*) or negative (*no*) with an acceptable minimum from at least 75% of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (**60**) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Bali Council.

BAMENDA le 26 Mai 2023

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2023 :-LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE PLATE-FORME SPORTIVE À MINTOTOMO. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
- Vu l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Vu le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire Conjointe N°0007992/AC/MINFI/MINDDEVEL du 06 octobre 2022, relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la lettre-circulaire N° 00000192/LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à la réalisation des travaux d'infrastructures sportives dans certaines localités de la Commune d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre, en 02 lots ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres relatif (02) lots d'infrastructures sportives par la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, en 02 lots, par l'Entreprise **OMEGA UNITED CAMEROON SARL** En Plate du 45 Douala, Tél : (237) 670.07.81.76., pour un montant total **Toutes Taxes Comprises en francs CFA de 25 000 000 (vingt-cinq millions)**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur

Considérant les nécessités de service ;

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 11BIS/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT A LA GARE ROUTIERE DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : MINDDEVEL 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nyambaka. Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nyambaka, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture d'équipements de la salle d'embarquement de la gare routière de Nyambaka dans la Commune de Nyambaka.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **5 000 000F CFA (Cinq millions) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente consultation est financé par le Budget d'Investissement Public, MINDDEVEL, Exercice 2023.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Nyambaka, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** à la recette municipale de Nyambaka.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Nyambaka (Service technique), au plus tard **le 16/06/2023 à 14 heures 00** et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 11bis/DC/CNY/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT A LA GARE ROUTIERE DE NYAMBAKA
« EN PROCEDURE D'URGENCE ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation est de **Trente (30) jours.**

8. Recevabilité des Offres

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (07) exemplaires dont un (1) original et cinq (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

NB: Toutes les pièces devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 16/06/2023 à 14 heures** précises à la Salle de des actes de la Mairie de Nyambaka par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

3- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

- Présentation de l'offre
- Service après-vente.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Nyambaka ou au numéro de Téléphone : 699 00 25 98/ 677 31 12 77.

NYAMBAKA le 25 Mai 2023

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000519/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DES ETS KARESS BTP INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/CABF/BEC/2022 DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE À DJELENG 4BIS (BAKASSI –BANSOA) DE TYPE 13.30.12.10 DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 2, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BAZOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD
MINMAF-NDE/C-BAZOU/CIPM-BAZOU/BIP/2023 DU 13 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSIDE BADIONZOU: (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5740 047 06641734 523316 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux Réhabilitation du CSI de Badionzou dans l'Arrondissement de Bazou.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires
- Maçonnerie
- Charpente
- couverture
- Menuiserie- métallique-bois
- peinture
- Electricité

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 10 000 000 TTC

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023. MINSANTE

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bazou, au Service Technique de la Commune de Bazou, (Téléphone : 678341777/ 690427261) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bazou (Service Technique), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, de vingt mille (20 000) Francs CFA payable à la recette municipale de Bazou.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bazou (Service Technique), le Vendredi 23 Juin 2023 au plus tard à 10 H 00, heure locale et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDMINMAP-NDE/C-BAZOU/CIPMBAZOU/BIP/2023 DU 13 MARS 2023 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUCSI DE BADIONZOU
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de (03) mois pour chaque lot

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de (200 000) deux cent mille établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par les finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus 30 jours après l'expiration de la validité des offres par les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance agréée entraîne systématiquement le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et en 03 étapes

1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)

2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres Financières (volume 3)

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le vendredi 23 Juin 2023 à 11H00 par la Commission interne de passation des marchés de Bazou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
2. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à 07)
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
5. Absence de la caution de soumission dans l'offre;
6. Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres.
7. Absence d'attestation sur l'honneur de non abandon d'un projet pendant les 03 dernières années.
8. Certification des documents préalablement certifiés.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

I Présentation (02 critère)

II Références (06 critères)

III Personnel d'encadrement (06 critères)

IV Matériel (04 critères)

V Méthodologie (07 critères)

VI Offre financière (04 critères)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bazou (Service Technique) Tél ; 678341777/ 690427261.

BAZOU le 2 Juin 2023

Le MAIRE

DJEUHON Frédéric

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

DECISION N°001/D/ C-ND / M.O /2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET D'APPEL D'OFFRES N° 001 /DC/CND/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Maître d'ouvrage ;

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu La Loi 2019/11 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi N°2019/012 du 11 Juillet 2019 réservée aux finances de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2007/17 du 24 Aout 2007 portant création de la Commune de Ndikiniméki ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2008/220 du 04 Juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2018/449 du 20 Juin 2018 portant organisation du MINDDEVEL ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets, dans lequel monsieur ABSALOM WOLOA MONONO a été nommé Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu L'Arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des présidents, membres et secrétaires des commissions de passation des marchés, des présidents, membres et rapporteurs des sous commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°204/A/MINMAP du 02 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement ;

Vu L'Arrêté 027/MINMAP/CAP du 27 Septembre 2018, instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°000136/A/MINATD du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023

Vu L'appel d'offre N°14/AONO/C/ND/SG/CIPMP/2023 du 10 Avril 2023, relative à l'acquisition de deux (02) tricycles pour le compte de la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, de montant TTC 6.000.000 de francs CFA

Considérant les inscriptions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : ETS CONNECT SARL a été retenu pour la livraison de deux (02) tricycles dans la Commune de Ndikiniméki pour le montant TTC 5.938.650 FCFA. N° 14/DC/C-ND/SG/CIPM/2023 du 10 Avril 2023 dans la commune de Ndikiniméki pour un délai de 45 jours.

Article 2^{ème} : Le Directeur Général de ETS CONNECT SARL est invité à se présenter à l'hôtel de ville pour l'établissement du marché correspondant.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000520/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 RELATIVE AU RECOURS D'ALBOG ENTERPRISES SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°05/ONIT/K.III/ITB/PIB2022 DU 07 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TRENTE UNE (31) LAMPES SOLAIRES DANS LA ZONE DE KUMBA III

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BALI

CONSULTATION N° 007/RQ/ BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023 FOR THE EQUIOMENT OF BALI YOUTH CENTRE IN BALI SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINJEC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Investment Budget, the Mayor of Bali Council Contracting Authority, hereby launches, a Request for Quotation for the EQUIOMENT OF BALI YOUTH Centre in Bali Sub Division.

2. Consistance des prestations

See document 3.3 technical description

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is

BALI YOUTH CENTER 6,000,000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain.

6. Financement

This project shall be financed by the MINJEC 2023 public investment Budget with budget head numbers.

7. Consultation du Dossier

The Tender file could be consulted in the Bali Council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the Bali Council, CDO office from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **15,000** (Francs CFA) into the Bali Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **06** copies including the original file and **05** copies on the **23/06/2023** at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in the Divisional Delegation of Public Contracts, Service of Award bearing on:

« CONSULTATION N° 007/RQ/ BC/BCITB/2023 of 26/05/2023 FOR THE EQUIPMENT OF BALI YOUTH CENTRE IN BALI SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

To be opened only during the Tenders Board Opening session ».

10. Delai de Livraison

The dead line of execution is **Sixty (60) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of **120,000** valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

N/A.

13. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **23/06/2023** at **11:00 AM** in the conference hall of the Bali Council, by the Bali Council Internal Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminary criteria

1. **1.** Absence of bid bond in the administrative file;
2. **2.** Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. **4.** Incomplete financial file;
5. **5.** Change of quantity or unit;
6. **6.** Non-respect of **75%** of essential criteria;
7. **7.** Suspended by MINMAP in 2023

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed by honour of the bidder.
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminary criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (**60**) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Bali Council.

BAMENDA le 26 Mai 2023

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 000522/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DES ETS RAMSON SERVICES INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-SAL/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET L'AMÉNAGEMENT DES VRD À L'HÔTEL DE VILLE DE SALAPOUMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE SALAPOUMBE, DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 12 Octobre 2022

Le MINISTRE

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

DECISION N° 000232/D/MINAT/2023 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LES SERVICES CENTRAUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2022/017 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 novembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°00001138/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 du 11 avril 2023 relatif à l'acquisition de divers équipements pour les services centraux ;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS KOUNTCHE SERVICES;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1^{er}. Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **ETS KOUNTCHE SERVICES**, La Lettre-Commande relative à l'acquisition de divers équipements pour les services centraux, pour un montant de **vingt-neuf millions huit quarante-huit mille deux cent soixante-quinze (29 848 275)francs CFA, TTC.**

Article 2.-La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

Article 3.-La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE MOUTOURWA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/C.MTWA/CIPM/TR/2023
DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE
BADAJAVA-DERRIERE LYCEE-LIMIKOUTIK DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DE
MAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINTP, EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
57 36 126 01 641362 523511 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023 du Ministère des travaux publics, le Maire de la Commune de **MOUTOURWA** Autorité Contractante, par ailleurs Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de **MOUTOURWA**, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux réhabilitation du tronçon de la Route **BADAJAVA-DERRIERE LYCEE-LIMIKOUTIK** dans la Commune de **MOUTOURWA**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier ;
- Terrassement/Nettoyage ;
- Assainissement des eaux pluviales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-sept millions (27 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire : **57 36 126 01 641362 523511 861**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MOUTOURWA dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MOUTOURWA dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de MOUTOURWA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Moutourwa contre décharge, au plus tard le **26/06/2023 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AONO/AC/CIPM-CMNE-MTWA-TR/2023 DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
TRONCON DE LA ROUTE BADAJAVA-DERRIERE LYCEE-LIMIKOUTIK DANS LA COMMUNE DE
MOUTOURWA DEPARTEMENT DE MAYO-KANI REGION DE L'EXTREME-NORD**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 (cinq cent quarante mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/06/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MOUTOURWA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;

1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui ;
4. Absence de déclaration sur l'honneur pour non abandon de chantier ;
5. La non-exécution d'au moins d'un marché des travaux routiers

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier, Véhicule de liaison, niveleuse, compacteur et matériel de terrassement) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Moutourwa, dès publication du présent avis. Contact Téléphonique : 696 28 03 45. **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 1 699 37 07 48 .**

MAROUA le 1 Juin 2023

Le MAIRE

MBIDI Jean

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/CAPEF/CIPM /2023 DU 06 JUIN 2023
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN
STRATEGIQUE DE MANDATURE 2021-2026 DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE
L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF). (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF), lance un Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un cabinet d'études pour l'élaboration du plan stratégique de mandature 2021-2026 de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent en l'élaboration du plan stratégique de mandature 2021-2026 de la CAPEF. Lesdites prestations sont spécifiées dans les Termes De Référence (TDRs) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est **de trente cinq millions (35 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est réservée aux bureaux d'études ci-après, retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0004/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 du 14 mars 2023:

N°	Bureaux d'études pré-qualifiés	Adresses
1	PLANET INTEGRATED CONSULTANT	B.P. 8982 Douala-Cameroun Tel. : (237) 695 29 67 95/ 699 94 47 17/ 699 94 46 05
2	KB-SAP CONSLTING SARL	B.P. 5335 Douala, Tel. : +233 416 504
3	MAZARS CAMEROUN SA	Tel. : (237) 656 87 63 03 BP : 3791 Douala
4	GROUPEMENT AGRO-PME/SICAF	Nouvelle Route Chapelle Ngouso (en face de la chefferie 3eme degré) B.P.10.087 Yaoundé, TEL. : (237)243 65 75 57/243 65 75 55
5	CENTRE D'EXPERTISE ET DE CONSEIL EN ECONOMIE ET GESTION DES ENTREPRISES	Immeuble du centre (2eme stage) B.P. 383 Yaoundé, Tel. 22 22 87 62

6	GLOBAL MIXTE	B.P. 10185 Yaoundé, TEL. (237) 662 39 99 99
7	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR	B.P. 5545 Yaoundé ,Tel. : (237)699 89 40 69

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CAPEF, exercice 2023 et suivant, sur la ligne d'imputation budgétaire :57100 04 04 03 33 00 30 20 11 00.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « PARC REPIQUET », BP 287 Yaoundé, CAPEF

Téléphone : 222 22 20 17; Fax 222 23 09 77, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis à « place PARC REPIQUET », BP 287 Yaoundé, CAPEF Téléphone 222 22 20 17;

Fax 222 23 09 77, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tel, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17, au plus tard le **11 JUILLET 2023** à 10 heures et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°0010/AONR/CAPEF/CIPM /2023 DU 06 JUIN 2023**

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE MANDATURE 2021-2026 DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEs, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF).

(En procédure d'urgence).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre, agréé par le Ministre des Finances ; et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de sept cent mille (700 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de sept cent mille francs (700 000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF aura lieu le **11 JUILLET 2023** à 11 heures précises dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de réunion à une date ultérieure, sise à la CAPEF.

13. Critères d'évaluation

13.1- Critères éliminatoires

Fausse déclarations, falsification des documents ;
Dossier Administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
Absence de caution de soumission ou caution non conforme
Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

13.2-Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Références du bureau sur les missions similaires ;
Plan de travail et méthodologie proposés dans les termes de référence ;
Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission.
Tout soumissionnaire n'ayant pas obtenu au moins 70 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée

MÉTHODE DE SÉLECTION

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P, \text{ avec } Sf = Mn / M \times 100$$

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;
- M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 70 points sur 100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres,
T = 0,8 et P = 0,2.

Le Président de la CAPEF attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, autrement dit, celle ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Durée Validité des Offres

Chaque soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 22 20 17.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

COMMUNE DE FUNDONG

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE - RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF 22/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Investment Budget and following an allocation from the Ministry of Public Works, the Mayor FUNDONG Council hereby launches an

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF 22/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Works to be done for the CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD consist of the following:

- Installation
- Site preparation
- General earth works
- Foundation - abutment- deck-wing walls - equipment
- Equipment

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **27 000 000 (Twenty-Seven million) CFA Francs.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget, MINTP 2023.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the FUNDONG Council, Telephone **N° (237) 677 75 55 10** as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the FUNDONG Council, Telephone **N° (237) 677 75 55 10** as soon as this notice is published against payment of the sum of Fifty Thousand (**50,000**)CFA francs, payable at the FUNDONG Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the FUNDONG Council premises at Fundong not later than **17/06/ 2023 at 10 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE RELAUNCHED N° 03/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/2023 OF22/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE ON ISAIBAL - KUMTEM ROAD IN THE FUNDONG MUNICIPALITY, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION.

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **four (04) calendar months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **540,000 (Five Hundred and Forty Thousand) CFA Francs**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 of 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **17/06/2023** at 11 Noon local time, at the Conference Hall of FUNDONG Council by the FUNDONG Council Internal Tenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. A. **Eliminatory criteria**

1. **1.** Absence of the bid bond
2. **2.** Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
7. **7.** Non respect of **70%** of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty-eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline. This shall not be applied to the bid bond.

1. B. **Essential criteria**

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **70%** of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **70%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the FUNDONG Council Telephone **N° (237) 677 75 55 10**.

BAMENDA le 22 Mai 2023

Le MAYOR

AWOH NDANG Denis



COMMUNE DE BALI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°004/ONIT/BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF BEISEN-BAMOMBO-NGEHGAB NEIGHBORHOODS, BALI SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2023 Public Investment Budget, the Mayor of Bali Council, Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches an Open National Invitation to tender, for the rural electrification of BEISEN-BAMOMBO-NGEHGAB NEIGHBORHOODS, Bali Subdivision, MEZAM Division of the North-West Region. It is a single lot

2. Consistance des prestations

The works to be done consists of:

ü construction of a MV single phase with 1x54.6mm² Almelec cable covering a distance of 200m;

ü construction of a MV/LV single phase mix line with 1x54.6mm² Almelec and 4x25mm² Aluminum cables covering a distance of 320m;

ü construction of a transformation substation equipped with a H61-25kVA/17.32kV/B2 transformer;

ü construction of a low voltage single phase line with 4x25mm² Aluminum cable covering a distance of 1840m;

ü Production of an Environmental Impact Notice;

ü The Sundry expenses will consist of:

- Clearing and pruning 7m width on each side of the network.
- Transportation of wooden poles, materials and workers.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **thirty five million (35,000,000) FCFA.**

4. Allotissement

The work is in unique lot: the rural electrification of BEISEN-BAMOMBO-NGEHGAB NEIGHBORHOODS

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that are in compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

The works, subject of this invitation to tender, are financed by the Public Investment Budget **MINDDEVEL 2023** budget head N° _____

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the Bali Council Office Secretariat, during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be acquired from the Bali Council Office Secretariat, upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **fifty thousand (50,000) FCFA payable at the BALI Council Treasury representing the cost of the tender file**. Such a receipt shall identify the payer as representing the company that wants to participate in the tender.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bali Council Office Secretariat not later than **18/06/2023 at 10:00 noon** local time and should carry the inscription:

N° 004-/ONIT/BC/BCITB/2023 OF 26/05/2023

FOR THE RURAL ELECTRIFICATION OF BEISEN-BAMOMBO-NGEHGAB NEIGHBORHOODS, BALI SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION.>>

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **one hundred and twenty (120) days**.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **18/06/2023 at 11:00 am** local time, in the conference hall of the Bali Council, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence of bid bond in the administrative file;
2. **2.** Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. **4.** Incomplete financial file;
5. **5.** Change of quantity or unit;
6. **6.** Non-respect of **75%** of essential criteria;
7. **7.** Suspended by MINMAP in 2023

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed by honour of the bidder.
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the BALI Council.

BAMENDA le 26 Mai 2023

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

COMMUNE DE KRIBI 2

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/A0NOICAK 2/SG/SIGAMP1 CIPM /2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE : REGARD SUR LE MONDE - CARREFOUR DJANGO DUNE LONGUEUR DE 400 ML DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de KRIBI 2, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE :REGARD SUR LE MONDE - CARREFOUR DJANGO D'UNE LONGUEUR DE 400 ML DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Etudes et Travaux Préparatoires ;
- Installation de chanter yJc Amenée et repli du matériel ;
- Déblais mis en remblais ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Couche de base en grave latéritique ;
- Impregnation - sablage ;
- Enduit bicouche ;
- Caniveaux bétonnés y/c dalette aux entrées ;
- Cunette en béton du pk 0 +00 au PK 0+100

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux a l'issue des études préalables est de : **60 000 000 (soixante millions) FCFA**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le FONDS ROUTIER Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de la publication du présent avis au Service Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la mairie de KRIBI 2

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables des publication du présent avis au SIGAMP de la mairie de KRIBI 2, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement a la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de KRIBI 2 d'une somme non remboursable de Cent Mille (100.000) francs CFA.

9. Remises des offres

1. 7. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, devra être déposée contre récépissé au SIGAMP de la Mairie de la commune d'arrondissement de KRIBI 2 au plus tard le 27/06/2023 à 13 Heures précises et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/A0NO/CAK 2/SG/SIGAMP!

CIPM /2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE

ROUTE COMMUNALE : REGARD SUR LE MONDE - CARREFOUR DJANGO D'UNE LONGUEUR DE 400 ML
DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2, DEPARTEMENT DE

L'OCEAN, REGION DU SUD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Les délais prévus par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation de l'objet du présent appel d'offres sont de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1 200 000 (Un Million Deux Cent mille) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 27/06/2023 à 14 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'arrondissement de KRIBI 2. Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission a l'ouverture des offres ;
- Insuffisance de la surface financière pour chaque lot
- Dossier administrative incomplet

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

- Non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière

- Offre financière incomplète ;

<p>2. Critères essentiels</p> <p>I PRESENTATION GENERALE (1 oui)</p> <p>II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (1 oui)</p> <p>III MOYENS HUMAINS (6 oui)</p> <p>IV MOYENS MATERIELS (5 oui)</p> <p>V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 oui)</p> <p>VI CAPACITE FINANCIERE (01 oui)</p>	
---	--

15. Attribution

L'Autorité Contractante qui est le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la mairie de KRIBI 2

KRIBI le 7 Juin 2023

Le MAIRE

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°_01_/AONO/C/NDIKI/SG/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, LANCÉ POUR LES TRAVAUX
DERÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDOKOWANEN, COMMUNE DE NDIKINIMÉKI,
DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndikiméki, Maître d'ouvrage communique.

Par Décision N°_02_/D/ C-ND /SG/ M.O /2023, ETS NONI et FILS SARL Yaoundé a été retenu pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Ndokowanen dans la Commune de Ndikiméki pour le montant TTC 19.993.855 FCFA.

Le Directeur General de ladite société est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'hôtel de ville de Ndikiméki pour recevoir notification de la décision muni du projet de marché correspondant en 15 exemplaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NDIKINIMEKI le 1 Juin 2023

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 6
JUN 2023 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (7) VÉHICULES DE TYPE PICK-UP DOUBLE CABINE, 4X4,
MOTEUR DIESEL 9 CV, 5 PLACES, CLIMATISÉS, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHE PIEDS DESTINÉS AUX
RESPONSABLES DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (RAE) DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE
PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) FINANCEMENT : BUDGET
C2D/PCP-ACEFA CONVENTION N° CCM 1397 03 W**

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME
C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , BUDGET C2D/PCP-ACEFA

IMPUTATION

CCM 1397 03 W

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA) lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture de sept (7) véhicules Pick - up, Double cabine, 4X4 de 9 CV, 5 places, climatisés, avec pare buffle et marche pieds destinés aux Responsables de l'Analyse Economique (RAE) dudit Programme.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres consiste en la fourniture de sept (7) véhicules, de leur transport et de leur livraison au siège de la Coordination Nationale du Programme.

Le matériel à fournir et les caractéristiques sont précisés dans le Descriptif des Fournitures (DF).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération est de deux cent quarante-cinq millions (245 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute personne morale de droit camerounais justifiant des capacités techniques, managériales, financières et des références avérées pour l'exécution de la prestation, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par des ressources issues du budget C2D/PCP-ACEFA dans le cadre de la Convention CMR- AFD n° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté par les soumissionnaires au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, email : cn.secretariat@pcpacefa.org, Tel : 222 20 36 48 Fax : 222 20 36 47 aux heures ouvrables dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, email : cn.secretariat@pcpacefa.org, Tel : 222 20 36 48 Fax : 222 20 36 47 aux heures ouvrables sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent vingt-cinq mille (125.000) francs CFA représentant les frais de dossier, au compte d'affectation spéciale n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans tous les Chefs-lieux de régions.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP, Fax, Tel, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé ; téléphone 222 20 36 48 ; Fax : 222 20 36 49 au plus tard le 13 juillet 2023 à 13 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en huit (08) exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies marquées comme telles et une (01) copie électronique sous clé USB comportant le dossier administratif, les offres technique et financière en version PDF et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/2023/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 6 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (7) VÉHICULES DE TYPE PICK-UP DOUBLE CABINE, 4X4, MOTEUR DIESEL 9 CV, 5 PLACES, CLIMATISÉS, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHÉ PIEDS DESTINÉS AUX RESPONSABLES DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (RAE) DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA pour la livraison des fournitures, objet du présent appel d'offres, est de trente (30) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission remboursable d'un montant égal à quatre millions neuf cent mille (4 900 000) francs CFA, émis par une banque ou une compagnie d'assurance de 1er ordre agréée et habilitée par le Ministre des Finances (pièce n° 10), pour une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

1. Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à la date limite de dépôt des offres.
2. Les offres ne respectant pas le mode de séparation Dossier Administratif, Offres Technique et Financière ou ne contenant pas la version électronique de chaque offre seront rejetées.
3. L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un temps par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PCP-ACEFA. Elle se déroulera le 13 juillet 2023 à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA, sise à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation



14.1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de 48h conformément au Code des Marchés Publics ;
2. Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission ;
3. Non-respect de 80% des spécifications techniques mineures ;
4. Absence de l'autorisation de concession du constructeur ou de l'autorisation du représentant agréé du constructeur ;
5. Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé ;
6. Absence des prospectus originaux avec photos accompagnés d'une fiche technique présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
7. Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures telles que précisées dans le tableau ci-après :

Descriptifs	Spécifications
Type de véhicule	Pick-up double cabine
Cylindrée (CC)	2499
Puissance maxi (ch/tr/min)	? 95/4000
Couple maxi (Nm/tr/min)	? 197/2200
Empattement (E) en mm	? 3000
Capacité réservoir	? 80 litres
Garde au sol (G) en mm	305

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
2. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
3. Absence de la déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale paraphée page par page et signée à la dernière page ;
4. Non-respect d'au moins 6 des 8 critères essentiels.

1.2. Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous :

1. Caractéristiques techniques ;
2. Expérience du Concessionnaire (trois marchés similaires justifiés par les 1^{ère} et dernière pages du marché accompagnées des PV de réception) au cours des cinq dernières années ;
3. Service après-vente ;
4. Disponibilité des pièces de rechange ;
5. Délai de livraison (30 jours maximum) ;
6. Délai de garantie (24 mois minimum) ;
7. Capacité financière de cent cinquante (150) millions francs CFA ;
8. Condition d'acceptation des clauses du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Cahier des Clauses Techniques Particulières (Descriptif de la fourniture) remplis, paraphés page par page et signés à la dernière page.

Les soumissionnaires admis à l'évaluation financière seront ceux ayant satisfait à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépouillement des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11h00 mn et 15h30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf à l'Avenue Jean Paul II BP : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, E-mail : cn.secretariat@pcpacefa.org.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNE DE MOUTOURWA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/C.MOUTOURWA/CIPM/TBEC/2023 DU 01/06/2023. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET DES AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS DE LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MOUTOURWA ; EXERCICE 2023

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de MOUTOURWA lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'une clôture avec guérite et l'aménagement extérieur de l'hôtel de ville de MOUTOURWA

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassement et fondations ;
- Les maçonneries et élévations ;
- Menuiserie métallique ;
- Les travaux de Peinture ;
- Les travaux de VRD et aménagement extérieur ;
- Construction de la guérite

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° Lot	Désignation des travaux	Coût prévisionnel
1	Travaux de construction d'une clôture avec guérite et l'aménagement extérieure de l'hôtel de ville de MOUTOURWA	96 602 243 F CFA

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont constituées en un lot ci-après :

N° Lot**Désignation des travaux**

1 Travaux de construction d'une clôture avec guérite et l'aménagement extérieur de l'hôtel de ville de MOUTOURWA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de construction des bâtiments publics. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement soient clairement définies.

6. Financement

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres sont financés par le FEICOM, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de MOUTOURWA dès publication de l'avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MOUTOURWA dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable **de quatre-vingt-cinq mille (85 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MOUTOURWA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le **26 /06/2023 à 11 heures** à la commune de MOUTOURWA :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2023 DU
01/06/2023

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET DES AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS DE LA
COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de :

N° Lot**Désignation des travaux****Délai d'exécution**

1	Travaux de construction d'une clôture avec guérite et l'aménagement extérieure de l'hôtel de ville de MOUTOURWA	06 mois
---	---	---------

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du présent DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de :

N° Lot**Désignation des travaux****Montant de la caution
de soumission**

1	Travaux de construction d'une clôture avec guérite et l'aménagement extérieur de l'hôtel de ville de	1 932 045
	MOUTOURWA	F CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu dans la salle des réunions de l'hôtel de ville de MOUTOURWA, le **26/06/2023 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent prendre part à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphé à chaque page et signés à la dernière page) ;
- Non validation d'au moins 70% de « OUI » à l'analyse des offres techniques, - Fausses déclarations ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission.

14.2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre-----oui/non
- Capacité financière-----oui/non
- Références de l'entreprise-----oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution-----oui/non
- Personnel de l'Entreprise-----oui/non
- Matériels de chantier-----oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée recevable sur le plan administratif, techniquement qualifiée conformément aux critères essentiels ci-dessus, et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de MOUTOURWA

MAROUA le 1 Juin 2023

Le MAIRE

MBIDI Jean

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02BIS2/AONO/R0/PCR/CIPM-BEC/2023 DU 29 MAI 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE
BANGAM ; DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, (PHASE 1) (EN PROCÉDURE
D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA REGION DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement et l'amélioration de la consommation des crédits d'investissements, le Président du Conseil Régional de l'Ouest, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de : construction d'un laboratoire scientifique au Lycée bilingue de Bangam (phase 1) ; dans le département des Hauts-Plateaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent de manière générale pour chaque lot (détail dans le CCTP et le Détail estimatif et quantitatif) :

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- FONDATIONS
- BÉTON ARME EN ÉLÉVATION
- MAÇONNERIE
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MENUISERIE MÉTALLIQUE
- MENUISERIE BOIS ET ALU VITRE
- ÉLECTRICITÉ
- REVÊTEMENT
- PEINTURE
- PLOMBERIE SANITAIRE ET CARREAUX
- VRD ET DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
- 12895 955 (vingt et un millions) pour la phase 1

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égale conditions aux entreprises camerounaises ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux des bâtiments.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Région de l'Ouest, de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Passation les Marchés Publics de la Région de l'Ouest, à l'immeuble Siege de la Région de l'Ouest sis à Bafoussam, quartier SOCADA au lieu-dit petit marché SOCADA,-dès-publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics de la Région de l'Ouest dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 22 500 (vingt-deux mille cinq cent) Francs CFA payable à la Recette Régionale

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics de la Région de l'Ouest, au plus tard le 26 JUIN 2023 à 10 heures et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 BIS4/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2023 DU MAI POUR LES TRAVAUX DE ET CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE BANGAM; DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (PHASE 1) (EN PROCEDURE D'URGENCE).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de : 257 920 (deux cent cinquante-sept mille neuf cent vingt) FCFA pour ce projet ; établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

MB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non production pourrait entraîner la disqualification du candidat.

Toutes offres parvenues postérieurement aux dates et heures prescrites dans le DAO seront tout simplement rejetées

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le

26 JUIN 2023 à 11 heures par la Commission interne cte Passation des Marchés placée auprès du Président du Conseil Régional de l'Ouest, dans la salle de réunion de la Région sise à l'immeuble siège de la Région de l'Ouest

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

1. 1. - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils'agit notamment :

- i) Pièce du Dossier Administratif absente ou non conforme à l'Ouverture des Plis et non régularisées dans les 48 heures ;
- ii) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, pièces falsifiées ;
- iii) Non-conformité du Modèle de soumission ;
- iv) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ,
- v) Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- vi) Absence de la caution de soumission ;
- vii) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun projet au cours des 03 dernières années ;
- viii) Absence de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du montant prévisionnel du lot postulé ;
- ix) Avoir un projet d'une année antérieure, encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- x) Production des offres en nombre insuffisant.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats seront notés par mode binaire (OUI/NON) et porteront à titre indicatif sur :

- I Présentation (02 critères)
- II Références (05critères)
- III Personnel d'encadrement (12 critères)
- IV Matériel (06 critères)
- V Méthodologie (05critères)
- VI Offre financière (02critères)

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre administrative sera Jugée conforme, remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du Dossier d'appel d'offre, et qui sera la moins disante à l'évaluation del'offre financière.

Un soumissionnaire peutêtre attributaire d'au plus deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours , à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de passation des marchés de la Région,

BAFOUSSAM le 29 Mai 2023

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU
01/06/2023 POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NAP
IMPUTATION
5735122017315006523112457

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2023 de la République du Cameroun, le Gouverneur de la Région du Nord (Autorité contractante), lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent avis d'appel d'offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) tel qu'il suit:

BATIMENT

- 1- Travaux préparatoires ;
2. Fondations ;
3. Elévation-maçonnerie ;
4. Menuiserie métallique ;
5. Revêtement des sols et murs ;
6. Peinture ; Plomberie sanitaire ;
8. Electricité et téléphone ;
9. Voirie et Réseaux Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en un (01) seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais, ayant expérience avérée dans le domaine des BTP et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire 57 35 122 01 7315006 523112 457

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Tél: 222 27 19 49, porte n°112

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Service du Gouverneur de la Région du Nord dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Garoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, dans les services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le **26/06/2023 à 09 heures précises**, heure locale et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 du 01/06/2023
POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million)** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-Prefet....) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/06/2023 à partir de **10 heures précises** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord dans la salle de conférences des services du Gouverneur de la Région du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes:

1ère étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire

2ème étape: évaluation technique des offres administrativement conformes

3è étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

14.1 Les critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Note technique inférieure à 70% des éléments positifs;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 4- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP;
- 5- Absence d'une des 04 pièces du volume financier (lettre de soumission, BPU, BQE ou SDP ;

6- Absence de la caution de soumission.

7- Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- 1) Présentation générale des offres : **01 oui/non**
- 2) Les références de l'entreprise : 02 oui/non**
- 3) Moyen humain: 14 oui/Non;
- 4- Moyens matériels permanents ou mobilisables: 02 oui/Non
- 5- Visite du site: 01 oui/Non;
- 6- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux:06 oui/non 7

15. Attribution

7-Preuve d'acceptation des conditions du marché : 02 oui/non

Le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante (AC) attribuera le Marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après 8- Surection financière: 02 oui/Non

16. Durée Validité des Offres

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financer le projet. Les offres seront valides pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Région du Nord à Garoua ou auprès du Gouverneur de la Région du Nord à Garoua dès publication du présent avis

GAROUA le 1 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 01ER JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DES PARCS ET
JARDINS FINANCEMENT : BUDGET DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2023, LIGNE 222 130
(ACQUISITION DU MATÉRIEL DES PARCS ET JARDINS)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'aménager et d'entretenir les espaces verts dans la Ville de Yaoundé, le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel des Parcs et Jardins.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la fourniture du matériel suivant :

- petit matériel de jardinage ;
- matériel horticole ;
- petit matériel agricole ;
- équipement de Protection Individuel (EPI).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toute taxe comprise à l'issue des études préalables est de quarante-cinq millions trois cent vingt-trois mille neuf cent quarante-quatre (45 323 944) francs CFA, soit:

- Lot 1 : vingt-quatre millions trois cent quatre-vingt-six mille vingt-neuf (24 386 029) francs CFA TTC;
- Lot 2 : vingt millions neuf cent trente-sept mille neuf cent quinze (20 937 915) francs CFA TTC.

4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres se fera en deux (02) lots repartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : matériel de jardinage et d'équipement de protection individuel (EPI) ;
- Lot 2: matériel horticole et agricole.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux de fourniture de matériel.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financée par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2023, ligne 222 130 (Acquisition du Matériel des Parcs et Jardins).

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM) ou Cameroon-tribune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé 2^{ème} étage, porte 223 du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, au plus tard le **13 Juillet 2023** à 13 heures et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 01^{er} JUIN 2023**

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DES PARCS ET JARDINS»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **13 Juillet 2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans le bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;

absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;

absence de l'engagement sur l'honneur d'assurer l'autofinancement de la présente commande sans attendre un paiement quelconque y compris celui de l'avance de démarrage comme préalable;

n'avoir pas réalisé au cours des cinq (5) dernières années (2022-2021-2020-2019-2018) les références correspondantes à la livraison de matériels agricoles ou horticoles ou jardinages ou équipements de protection individuelle d'un montant cumulé d'au moins dix millions (10 000 000) francs CFA TTC;

la validation d'au moins trois (03) critères sur l'ensemble des quatre (04) critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

la conformité à 80%, soit 58/72 des spécifications techniques pour le lot 1 et 102/128 pour le lot 2 ;

le chronogramme et le délai de livraison inférieur à trois (03) mois ;

la période de garantie des appareils mécaniques d'un (01) an;

l'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.
Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) s'il dispose la capacité financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant quatre-vingt-dix jours (90) pour compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNPBM/ CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN LOT DE DEUX (02) GROUPES ELECTROGENES DE 80 KVA A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
57-54-181-01-02-02-130000-524

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation d'un lot de deux (02) groupes électrogènes de 80 KVA à la CNPBM.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture et l'installation d'un lot de deux (02) groupes électrogènes de 80 KVA à la CNPBM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à trente-huit millions deux cents (38 200 000) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée en la matière.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de la CNPBM, pour l'exercice 2023 sur l'imputation budgétaire : 57-54-181-01-02-02-130000-524112.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « **Compte d'Affectation Spéciale** » ouvert dans les Agences BICEC.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliées, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devront parvenir au plus tard **le 29 / 06 /2023 à 13 heures** au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5ème étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

*« Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO/CNPBM/CIPM/2023 du 29 MAI 2023_ pour la fourniture et l'installation d'un lot de deux groupes électrogènes de 80 KVA à la CNPBM
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent soixante mille (760 000) francs CFA** établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CNPBM dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO), le 29/06/ **2023 à 14 heures** (Heure locale).

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé;

De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;

De l'absence de la caution de soumission ;

Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;

Le promoteur devra être un ingénieur en génie électrique

De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Puissance Permanente PRP : ? 80 KVA

Voltage : 400V+N

Facteur de puissance : 0.8 (cos ?)

Vitesse de rotation : 1 500Tr/min

Nombre de phases : 3

Fréquence : 50 Hz

NB :

Les groupes seront livrés avec un plein d'huile et liquide de refroidissement et devront être accompagnés des manuels d'entretien, catalogues pièces détachées pour moteur et alternateur et d'une caisse à outils pour chaque groupe ,15 filtres à huile, 30 filtres à gazole, 10 cartouches de filtre à air ;

Moteur de Marque (CATERPILLAR, ou CUMMINS, ou MITSUBISHI, ou KHOLLER, ou PERKINS).

2. Critères essentiels :

- présentation générale de l'offre ;

- références de l'entreprise ;

- spécifications techniques conformes aux prescriptions du DAO ;

- délai de livraison ;

Service après-vente.

Le groupe sera équipé d'un :

- Démarreur électrique ;

- Alternateur de charge ;

- Sécurité échappement équipée de compensateur de dilatation ;

- Alternateur synchrone ;

- Batteries de démarrage ;

- Disjoncteur 4 pôles avec une bobine à manque de tension qui assure la protection de l'alternateur

- Afficheur de commande intégré multifonctions permettant d'afficher les paramètres tension, courant, temps de fonctionnement, compteur d'énergie.

L'affichage des défauts : température, pression d'huile, baisse de tension ou fréquence.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5ème étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Président de la CNPBM se réserve le droit, en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offre.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 07/06/2023. 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES MOBILIERS DE BUREAU À L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE NORD-OUEST À BAMENDA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de la fourniture et l'installation des mobiliers de bureau à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda.

Les caractéristiques techniques desdits équipements sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Marché consiste en la fabrication, la fourniture, le transport et l'installation sous l'entière responsabilité du Cocontractant, fauteuils de bureau, salle de conférence, fauteuils de réception, armoires de rangement, chaise de travail, classeurs, bureaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de deux cent millions (**200 000 000**) **francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'ameublement, de la menuiserie, pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de dix (10) ans.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2023, sur la ligne budgétaire n° 22-21-00 : « Matériel et mobilier de bureau ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP./P.O Box 718 Yaoundé, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements), sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème} Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cent quarante mille (140 000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Porte 11, Poste 217 au plus tard le **06/07/2023**. à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 07/06/2023

Pour la fourniture et l'installation des mobiliers de bureau à l'Agence Régionale du FEICOM pour le Nord-ouest à Bamenda. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à 20 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du Marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de quatre millions (4 000 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont le cautionnement de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **06/07/2023** à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans sa salle de réunions, sise à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, Rue 4.561, yd 4^{ème}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier administratif demeuré incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures ;
Absence de la mention de l'activité « exploitation d'une menuiserie, exposition et vente de tous produits dérivés du Bois » sur le registre de commerce ;
Absence du cautionnement de soumission conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Absence du certificat de garantie d'au moins 01 (un) an ;
Absence du CCAP et descriptif de fourniture paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page par le soumissionnaire avec la mention « lu et approuvé », nom tampon et qualité du signataire ;
Absence d'un document officiel portant déclaration d'exploitation du bois ou agrément de menuiserie délivré par le Ministère compétent ;
Non-conformité du modèle de soumission ;
Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;
Références dans les fournitures similaires ;
Chiffre d'affaires supérieur à 750 millions par an au cours des trois dernières années ;
Service après-vente ;
Qualifications du personnel ;
Moyens logistiques ;
Prospectus et fiche technique de la fourniture ;
Méthodologie d'exécution de la livraison.
Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre financière évaluée, est la moins-disante ; ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 % de « **OUI** ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège du FEICOM :
Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11 ;
BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.56 MIMBOMAN YDE 4^{ème} ;
Fax : (237) 222 23 17 59.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert suivant : 1517 »

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0076/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 22/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU DU MARCHÉ N°009/M/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE EN TROIS LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique : Par Décision N° 0044 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 du 22/05/2023 L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MON TANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Acquisition du matériel roulant au MINAC en trois lots.	Lot 1	AFROMNI MOTOR 242 27 29 40 BP: 276 Garoua	45 (Quarante cinq) jours
	Lot 2		
	Lot 3		
		29 224 318 (Vingt neuf millions deux cent vingt quatre mille trois cent dix huit) FCFA	
		45 073 375 (Quarante cinq millions soixante quatre mille trois cent dix huit) FCFA	
		28 301 886 (vingt huit millions trois cent un mille huit cent quatre vingt six) FCFA	

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**RELAUNCH OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 009/ONIT/GOV/NWRTB/2023 OF 01/06/2023 BY
EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA
FOR THE NORTH WEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPIA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, The Governor of the North-West Region, Delegated Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender by emergency procedure **for the REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA FOR THE NORTH WEST**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

Preliminary works;

Renovation Of Existing

ü Masonry works

ü Plumbing works

ü Electrical works

ü Metallic and Wood Works

Extension of Conference Hall

ü Preliminary works

ü Foundation

ü Structural works

ü Roof

ü Metallic, Glass and Wood Works

ü Finishings

ü Electricity

ü External, Plumbing Works

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **24,780,000 (Twenty Four Million Seven Hundred and Eighty Thousand) CFAF.**

4. Allotissement

The work is concerning **REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA FOR THE NORTH WEST**

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have an experience in the field of this kind of work, as per point 2 above and provided they are in compliance with the Cameroonian laws

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by MINEPIA Public Investment Budget for 2023.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Governor's Office for North-West in Bamenda, Room 108, Tel: 233361941/676316112, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Governor's Office for North-West in Bamenda, Room 108 as soon as this notice is published against payment of the sum of **41 000 FCFA (Fourty One Thousand CFA Francs)**, payable at a Public Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Governor's Office for North-West in Bamenda, Room 108, not later than **38/06/2023 at 11:00 am noon** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 009/ONIT/GOV/NWRTB/2023 OF 01/06//2023 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA FOR THE NORTH WEST. >>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The estimated cost after preliminary studies is **24,780,000 (Twenty Four Million Seven Hundred and Eighty Thousand) CFAF**.

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, amount of **495,600 frs cfa (Four Hundred and Ninety Five Thousand Six Hundred CFA Francs)** amounts and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids:

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **28/06/2023 at 12: 00 noon** local time, in the conference hall of the Governor's office by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence or non-conformity of an element in the administrative file; not regularised after 48hrs from opening time;
2. **2.** Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** Absence or insufficient bid bond;
5. **5.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. **6.** Incomplete financial file;
7. **7.** Change of quantity or unit;
8. **8.** Non respect of **75%** of essential criteria;
9. **9.** Suspended from public contracts by MINMAP in 2022;

10. Non respect of tender model.

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest realistic amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **Ninety (90)** days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Governor's Office for the North-West Region in Bamenda. Room 108

BAMENDA le 1 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...23404...../AONO/MINDEF/CIPM/2023 DU30 MAI 2023.....POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AU PROFIT DU 51EME BATAILLON D'INFANTERIE MOTORISEE A DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 13 001 01 52 17 061 523412

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 13 001 01 52 17 061 523412

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance un appel d'offres national ouvert pour la construction d'une Adduction d'Eau Potable au profit du 51eme Bataillon d'Infanterie Motorisée à Dschang, Département de la Menoua, Région de l'ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent DAO devront être exécutés dans le strict respect :

- du cahier des charges,
- des normes camerounaises et/ou internationales, des projets de normes mis en application, ou autres régissant les travaux prévus,
- des règles de l'Art.

Ces travaux comprennent dans leur ensemble :

Travaux préparatoires et terrassements

- le débroussaillage et l'abattage d'arbres et arbustes,
- le décapage de la terre végétale, son stockage sur site en vue de sa réutilisation lors de la remise en état,
- la fourniture et la mise en œuvre de la protection des fouilles ;
- les terrassements jusqu'au fond de forme de la zone d'emprise de l'ouvrage à réaliser, comprenant les épaissements d'eau éventuels en fond de fouille ;
- le suivi du chantier et l'établissement des dossiers ;
- l'installation et le repli du chantier (clôture provisoire de chantier) ;
- la remise en état du site ;
- la réalisation des essais et des tests nécessaires pour s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages.

Les travaux de fondations

- Étude du sol ;
- Production des notes de calcul ;
- Fouille manuelle en rigoles et en puits ;
- Fourniture et mise en place d'un massif filtrant ;
- Compactage des fonds de fouilles par couches successives ;
- Réalisation de la dalle-support (radier) en béton armé,
- La fourniture et la mise en œuvre de la protection des fouilles,
- Dallage du sol en béton armé d'épaisseur comprise entre 8 et 10 cm.

Construction et mise en place du réservoir (Élévation)

- Poteaux et poutres en béton armé dosé à 350kg/m³ ;
- Cuve étanche de 12m³ en béton armé dosé à 400kg/m³ située en élévation à environ 15m du sol, le relevé topographique définira la HMT (hauteur manométrique totale) nécessaire à l'adduction de la 12ème BRIM à Bertoua ;
- Enduit de tous les éléments en BA et enduit hydrofugé de la cuve ;
- Pose du feutre bitumineux auto protégé ;

NB : Le château comprendra les réservations nécessaires à la connexion des réseaux d'alimentation et de distribution dans un local technique, ainsi qu'un orifice d'évacuation de trop-plein de diamètre 75 millimètres.

Les parements extérieurs et intérieurs seront de type « soigné simple », c'est-à-dire laissés bruts de décoffrage avec exigence de régularité générale en texture et couleur.

La construction d'un local technique maçonné d'une superficie minimum de 4 mètres carrés sera proposée à la première travée du château. Il sera équipé d'une porte en acier munie d'un système de verrouillage. Dans ce local sera positionnée l'armoire électrique de protection de la pompe.

Menuiserie métallique

- Echelle d'accès à la cuve avec garde-corps en fer forgé ;
- Portillon métallique et grille d'aération ;

Electricité

- Raccordement à la ligne BT selon les termes ENEO ;
- Câbles VGV 3x1.5 ;
- Câbles TH 2.5mm² ;
- Tous les câbles passent dans une gaine annelée de Ø16 ;
- Système protégé par un coupe-circuit de 20 A ;
- Armoire électrique ;
- Pose des réglettes, prises et interrupteurs ;
- Coffret encastré de 12 modules ;
- Disjoncteur différentiel DX P+N 32A-30mA ;

Adduction et Plomberie

- La canalisation dans une tranchée d'épaisseur minimale de 60cm ;
- Le lit de sable et un grillage avertisseur seront posés au-dessus des canalisations avant tous remblais ;
- Flexible de refoulement et de distribution de Ø50 ;

L'adduction et la distribution feront l'objet d'un essai pression sous la supervision du contrôleur.

La réalisation de ces essais sera l'occasion de réaliser :

- une vérification du bon fonctionnement de tous les organes hydrauliques,
- le rinçage des conduites jusqu'à l'obtention d'une eau limpide en sortie.

Forage et alimentation du château

- Etude géophysique et hydrogéologique ;
- Mise en station ;
- Foration au rotary 97/8E ;
- Mise en place d'une colonne de captage en PVC et des tubes crépinés ;
- Mise en place d'un massif filtrant en gravier calibré ;

- Développement d'un forage à l'air lift ;
- Tête de forage en acier ;
- Fourniture et pose d'une pompe sous-marine 3328H380V48m3 ou équivalent avec accessoires ;
- Essai de pompage ;
- Désinfection du forage y compris l'analyse et toutes sujétions.

NB : Un projet d'exécution de l'ensemble des travaux sera élaboré par l'Entreprise et éventuellement des plans de récolement en liaison avec l'Ingénieur du Marché.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-sept millions cinq cents (27 500 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont maintenus en un (01) lot ci-après défini :

la construction d'une Adduction d'Eau Potable au profit du 51eme Bataillon d'Infanterie Motorisée à Dschang, Département de la Menoua, Région de l'ouest.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais ayant les compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Défense, Exercice 2023, ligne d'Imputation Budgétaire n°57 13 001 01 52 17 061 523412

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Défense/ Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés, Téléphone n° 222 23 84 20 dès publication du présent avis et sur le site de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des marchés du Ministère de la Défense, Tél : 222 23 84 20 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de cinquante mille (50000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard le 27 JUIN 2023 avant 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...243005/AONO/MINDEF/CIPM/2023
DU30 MAI 2023.....POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AU PROFIT DU
51eme BATAILLON D'INFANTERIE MOTORISEE A DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE
L'OUEST.
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances (la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO), dont le montant est de cinq cent cinquante mille (550 000) Francs CFA ; représentant 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du projet conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet...), conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps dans le Cabinet du Commandant de la Première Région de Gendarmerie le _____27 JUIN 2023_____ à partir de 14heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par leurs soins et détentrice d'un mandat légalisé par une autorité compétente.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels ayant pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Ø Dossier administratif ou fiscal incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Ø Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Ø Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Ø Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Ø Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Ø Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;

- Ø Offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% (soit 09/12) des critères essentiels.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres, ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- . Présentation de l'offre (ordre de pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- . Délais de livraison ;
- . Expérience et référence du soumissionnaire (copies des contrats, PV de réception des marchés correspondants et attestations de bonnes fins,) ;
- . Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à treize millions (13 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du RPAO et évaluée moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) Téléphone n° 222 23 84 20/Fax

Corruption

En cas de dénonciation d'actes de corruption, contacter les services compétents du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) et de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

BETI ASSOMO JOSEPH

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 0026/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 02/05/2023 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF SOME FON'S PALACES IN THE NORTH WEST REGION (LOT 1: REHABILITATION OF LAKABUM PALACE) RE-LAUNCHED

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget and that of subsequent years, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Opened National Invitation to Tender for the rehabilitation and extension of some Fons' palaces in the North West Region.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

I - GENERALITIES

2- PREPARATORY WORKS-IMPLANTATION

3- FOUNDATION

4 - ELEVATION WORKS

5- ROOF TRUSS AND THE COVERING

6 - JOINERY AND METAL WORKS

7 - PLUMBING-SANITARY

8- ELECTRICAL INSTALLATION

9 - RENDERING (PLASTERING) AND COATING

10 - PAINTING

11 - OUTSIDE AMENITIES AND LAYOUT PLANNING

12 - FLOOR AND WALL FINISHES

13 - PROTECTION OF THE ENVIRONMENT

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies **15,000,000 (Two Hundred Million) CFAF ATI** for 2023 distributed as



follows:

LOT	DIVISION	VILLAGE	PROJECT	AMOUNT
01	BOYO	Bum	Rehabilitation of Lakabum Palace	15 000 000
TOTAL AMOUNT				15 000 000

4. Allotissement

The works are in one (01) lot as follows:

S/No.	DIVISION	VILLAGE	PROJECT
01	BOYO	Bum	Rehabilitation of Lakabum Palace

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of electricity and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Services of the Director of General Affairs Annex Building of Block "A", North West Regional Assembly (Tel N°673007649), as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs (Tel N°673007649), as soon as this notice is published against payment of the sum of **20,000 (Twenty thousand)** CFA Francs, into the North West Regional Assembly Treasury (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Contracting Authority (Tel N°673007649), not later than **__/__/2023 at 10:00am noon** local time and should carry the inscription:

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 0026/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 02/02/2023 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF SOME FONS' PALACES IN THE NORTH WEST REGION >>

(Lot 1: Rehabilitation of Lakabum Palace) Re-Launched

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **Four (04) Month**

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount, (See table below) valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

LOT	PROJECT	AMOUNT	AMOUNT OF BID BOND
01	Rehabilitation of Lakabum Palace	15 000 000	300,000

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **23/06/2023** at **11.00 am** local time, in the conference hall of the President of the North West Regional Assembly Internal Tenders' Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence or non-conformity of an element in the administrative file non regularized within 48 hours after opening of bids
2. **2.** Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** Absence or insufficient bid bond at the opening of the tender;
5. **5.** A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. **6.** Incomplete financial file;
7. **7.** Non respect of **75%** of essential criteria;
8. **8.** Suspended by MINMAP for 2023.
9. **9.** Average annual turnover of at least 10,000,000 (Ten Million) Francs CFA.

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages, signed and dated at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages, signed and dated at the last page.

15. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum score of **75%** of the essential criteria taken in account. (A Bidder can bid for more than one Lot but can be awarded only one Lot).

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **Ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Services of the Director of General Affairs, North West Assembly Building, Block "A". (Tel N°673007649).

BAMENDA le 2 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

COMMUNE DE NYAMBAKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008BIS/AONO/ST/C-NYBKA/CIPM/VINA/2023 DU 25/05/2023 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DENYAMBAKA.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2023IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2023, le Maire de la Commune de Nyambaka, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nyambaka, un Appel d Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un hôtel de ville dans la commune de Nyambaka.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

TRAVAUX DE GROS OEUVRE	
I	TRAVAUX PREPARATOIRE-ETUDES
II	TERRASSEMENTS
III	FONDTIONS
IV	STRUCTURE BETON ARME ET MAÇONNERIE DU RDC
V	STRUCTURE BETON ARME ET MAÇONNERIE ETAGE
VI	TOITURE TERRASSE - CHARPENTE ET COUVERTURE
TRAVAUX DE SECOND OEUVRE	
VII	REVELTEMENTS ET ENDUITS
VIII	PLOMBERIE - SANITAIRE - PROTECTION INCENDIE
IX	ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE
X	MENUISERIES BOIS, METALLIQUES et ALUMINIUM
XI	PEINTURE
XII	VRD

Le plan proposé est un plan type correspondant aux collectivités ayant un exécutif composé de 02 adjoints et 25 conseillers municipaux.

Le Bâtiment principal est de type R+1 et comprends un REZ de chaussée : une salle des actes et 13 bureaux pour une surface bâtie de 698 m2. A l'étage : 12 bureaux, une salle de réunions. 04 blocs toilettes commune et toilettes individuelles pour une surface bâtie de 591 m2. La surface totale bâtie est de 1289 m2 La salle des actes est bâtie sur une surface de 130,80m2 et comprends deux blocs sanitaires genrés, une toilette pour les personnes à mobilité réduite et un magasin.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **296 470 000 (Deux cent quatre-vingt-seize millions quatre cent soixante-dix mille Francs) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet :

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Nyambaka dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Nyambaka dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Nyambaka.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 16/06/2023 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008bis/AONO/ST/C-NYBKA/CIPM/VINA/2023 DU 25/05/2023 RELATIF AUX :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatorze (14) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **5 929 400 (Cinq millions neuf cent vingt-neuf mille quatre cent) francs CFA** valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16/06/2023 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nyambaka dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
3. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
4. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des deux (02) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nyambaka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Nyambaka.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Nyambaka, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NYAMBAKA le 25 Mai 2023

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

“ OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE NO .010 /ONIT/NWRTB/GOV-NWR OF 01/06//2023” FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF SOCIAL AFFAIRS BAMENDANKWE BAMENDA I SUB DIVISION MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 57 42 179 01 4416160 523112 7

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The GOVERNOR OF THE NORTH WEST, (Delegated Contracting Authority) within the frame-work of the 2023 BIP Budget hereby **launches** an open national invitation to tender **FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF SOCIAL AFFAIRS MENDANKWE BAMENDA NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE.**

LOTS	Subject	Place	Bid Bond	Tender Fee	Estimated cost of project
01	CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF SOCIAL AFFAIRS	- BAMENDANKWE BAMENDA I SUB DIVISION NORTH WEST REGION	1000,000	65,000	50,000,000

2. Consistance des prestations

100: Preliminary Activities.

200: Earth works (FOUNDATION).

300: Reinforced concreting.

400: Metal works.

3. Cout Prévisionnel

The provisional amount for the first phase stands at fifty million (50,000,000) FCFA

4. Allotissement

LOTS	Subject	Place	Bid Bond	Tender Fee	Estimated cost of project
------	---------	-------	----------	------------	---------------------------

01	CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF SOCIAL AFFAIRS	- BAMENDANKWE BAMENDA SUB DIVISION NORTH WEST REGION	1000,000	65,000	50,000,000
----	---	--	----------	--------	-------------------

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified enterprises of the Republic of Cameroon, with the necessary financial capability, technical and professional expertise in Public works (construction domain especially CIVIL ENGINEERING)

6. Financement

This project shall be financed by BIP for MINAS 2023.

7. Consultation du Dossier

The tender documents are available for consultation at the North West Governor's office during working hours.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained upon presentation of a receipt showing payment of a non-refundable sum of 65,000 FCFA payable at a public treasury representing the cost of purchasing the tender file. The original copy of this receipt shall be included in the bidder's documents. On procuring the tender documents (DAO), bidders shall be duly registered with their full addresses indicating: P.O. Box; Fax; and Telephone numbers

9. Remises des offres

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in Seven (7) copies (**01 original and 06 copies**) marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes, that is, A: Administrative Documents, B: Technical file and C: Financial file. The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach the governor's office for the north west region room 108, not later than **28/06/2023** at **11.00 am** and note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic

The sealed pack (*outer envelope*) shall bear the following inscriptions:

No 010/ONIT/nwr/b/gov-nwr/2023 OF 01/06/2023

FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF SOCIAL AFFAIRS FOR THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

(To be opened only during bids opening session)

10. Delai de Livraison

The deadline for the completion of the works shall be FOUR (04) months, with effect from date of notification of the service order bearing information to start works.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond that respects the model of this tender file, issued by a banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance at an amount of 1000.000 FCFA (one million francs). Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided. The validity period for the Bid Bond shall be 30 days.

12. Recevabilité des Offres

At the risk of being rejected, all documents shall be originals or certified true copies by the authorized issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers) presented in accordance with the Special Regulations of this invitation to tender. None of these should be more than three (3) months old as from the date of submission of offers, without double certification and not falsified. These shall be separated by coloured separators from each other. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible.

NB: The successful bidder shall during site installation present the originals of the respective documents for strict verification of their authenticity.

13. Ouverture des Plis

The offers shall be opened at the North West Regional Tenders Board in a single phase on the **28/06/2023 at 12:00pm** local time in the Governor's conference hall in the presence of bidders or their representatives who have full knowledge about the bids submitted. **ONLY BIDDERS** or their duly authorised representatives with a sound knowledge of their bids shall attend the bid opening session. Any bid that shall not comply with the requirements of the tender file shall be rejected.

14. Critères d'évaluation

Tender conformity shall be evaluated as per the following

A) *Eliminatory Criteria.*

- Failure to produce or replace an element of the administrative file other than the bid bond within forty-eight hours in the case of absence or non-conformity of this document;
- Deadline for delivery higher than prescribed
- False declaration or falsified documents
- Absence or insufficient bid bond
- A bid with an external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder
- Incomplete financial file
- Change of quantity or unit
- Non respect of 75% of essential criteria
- Offer above the provisional amount
- Suspension from public contracts by MINMAP
- Non respect of tender model

B) Essential Criteria.

The preliminary evaluation shall be binary and based on the following essential criteria:

General presentation of the bids
Experience of the enterprise.
Quality of personnel and management of the company
Attestation and report of site visit
Technical equipment
Special Technical clauses initialed in all the pages and the last page signed stamp and dated
Special Administrative Clause completed and initialed in all the pages and the last page signed, stamped and dated.
Methodology for the execution of works
Financial capacity and other financial bearings

15. Attribution

The jobbing order/contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest realistic bid and technical quality. (see article 33 of the public contracts code)

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids which shall be valid for a period of ninety (90) days with effect from the deadline for the submission.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Governor's office for the North West region in Bamenda.

BAMENDA le 1 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

COMMUNE DE NYAMBAKA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 POUR LE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE NYAMBAKA-DIM BABONGO AVEC CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DE 3X4 SUR RIVIERES NANAKI ET MBANGALANG LONG DE 30 KM(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FOND ROUTIER, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réexécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route Nyambaka-Dim Balongo avec construction de deux dalots de 3x4 sur les rivières Nanaki et Mbangalang long de 30 km financés par le budget du fonds Routier - exercices 2023, le MAire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement-Drainage ;
- Ouvrage d'art ;
- Signalisation et équipement ;

3. Cout Prévisionnel

Un cout prévisionnel de ; **quatre-vingt-dix-neuf millions FCFA (99 000 000) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans domaine des routes et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fond Routier exercice 2023 ;

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphoné : 690 00 25 98/ 677 12 77 691 13 10 18/ E-mail: nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d Appel d'Offre devra être déposée au Service Technique de la Maine de Nyambaka au plus tard **le 16/06/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 POUR LE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE NYAMBAKA-DIM BABONGO AVEC CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DE 3x4 SUR RIVIERES NANAKI ET MBANGALANG LONG DE 30 KM
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Délai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un(21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis Appel d'Offres.

Délai d'exécution:

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 5 mois (**5 mois**). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **1 980 000 FCFA (Un million neuf cent quatre-vingt mille) FCFA** (2% du montant de l'enveloppe) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d Appel d Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-apres, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont ;

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1),
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du PAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16/06/2023 à 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés dans la salle de délibération de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) choisissant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1er étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2eme étape : Vérification des offres techniques ;

3eme étape : Ouverture des offres financières ;

2- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;

2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ,

4- Note technique inférieure à 70% de critères essentiels,

5- Absence d'une caution de soumission.

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;

2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années;

3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à **70 000 000 (Soixante dix millions F CFA)**;

4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ,

5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;

6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;

7- Proposition technique; existence d'une méthodologie (Organigramme de l'entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;

8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 690 00 25 98 / 677 31 12 77.

NYAMBAKA le 25 Mai 2023

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGARS DE 32 PLACES AU MARCHÉ DE KOUTBAO
DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2E, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
(PHASE II)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le maire de la ville de Maroua lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un hangars de 32 places au marché de koutbao dans la Commune de Maroua 2^e Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord. (PHASE II)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes :

^ INSTALLATION DE CHANTIER ;
OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE ;
/ CHARPENTE-COUVERTURE ;
v' PEINTURE.

NB : Les déplacements (ou le rétablissement des branchements) des réseaux des concessionnaires (AESSONEL, CAMTEL et CDE), le cas échéant.

3. Coût Prévisionnel

coût estimatif de Vingt Millions (20 000 000)francs CFA.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des constructions. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les FONDS PROFITS Exercice 2023, IMPUTATION : 221

100 pour un coût estimatif de Vingt Millions (20 000 000)francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, Secrétariat du Maire de la ville, sis à l'Hôtel de Ville, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 22229 10 93, Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Communauté Urbaine de Maroua. (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 2222910 93, Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable autre des frais d'achat du dossier de Quatre Vingt Mille Francs (80 000) francs CFA auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 291093, Maroua, au plus tard 19 JUIN 2023 à 10 heures, heure locale et devra porter mention;
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0 001 /AAONO/CUM/CIPM-BEC/2023 DU 31MAI 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 32 PLACES AU MARCHÉ D'EKOUTBAO DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2^e DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. (PHASE II)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 03 mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG et valable pendant trente (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant Quatre Cent Mille (400 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG et valable pendant trente (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant Quatre Cent Mille (400 000) francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 19 JUIN 2023 à 11 heures précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré). Tél/Fax 222 29 1093, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{re} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes,
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à vingt-quatre (24) critères essentiels sur trente-trois (33),
- e) Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années.

13.1.3: Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièces non conformes.

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 33 critères essentiels conformément à la grille d'évaluation. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N° Description Nombre de points

A Les références de l'entreprise 05

B Le personnel d'encadrement 12

C Disponibilité du matériel 05

D Propositions techniques 11

Total 33

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 2222910 93, Maroua,

MAROUA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

SALI BABANI

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0098/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023
RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 200 KVA AU CENTRE
DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition et installation d'un groupe électrogène de 200KVA au profit du Centre de Promotion du Bois de Yaoundé/Nkolbisson.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture, le transport jusqu'au lieu de livraison au Centre de Promotion du Bois (CPB) de Yaoundé/Nkolbisson ainsi que l'installation et la mise en service du groupe électrogène.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **Francs CFA TTC soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent douze (64 997 212)**.

4. Allotissement

Le présent Marché fait l'objet d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais jouissant d'une expérience avérée dans le domaine des fournitures similaires.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) au titre de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807.

8. Acquisition du Dossier

Il peut être retiré au même endroit contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Francs CFA cinquante mille (50 000)**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, sera déposée contre décharge au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), porte 807 du 8^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le **13 juillet 2023 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0098/AONO/MINFOF/CIPM/2023 du 30 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 200KVA AU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS DE YAOUNDE/NKOLBISSON
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des prestations est de trente(30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **FCFAun million deux cent cinquante (1 250 000)**, établie par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO,et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **13 juillet 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune, sise à l'immeuble ministériel n°2, 6^{ème} étage, porte 635.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

La Commission examinera la conformité des pièces administratives.

Critères éliminatoires

1. Non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif non conforme ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Prospectus en couleur ;
5. Le non-respect de trois (03) critères essentiels ;
6. La non-conformité des spécifications techniques du matériel (le non-respect de deux caractéristiques techniques).

Critères essentiels :

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

1. Les références du soumissionnaire (au moins 02 Marchés dans les prestations similaires durant les 05 dernières années) ;
2. Le chiffre d'affaires des marchés réalisés au cours des deux dernières années (FCFA20 millions) ;
3. Les spécifications techniques du matériel ;
4. Le certificat de garantie ;
5. Les CCAP, ST ainsi que le projet de Marché paraphé à toutes les pages, datés et signés à la dernière page ;
6. Le service après-vente.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme techniquement au Dossier d'Appel d'Offres pour l'essentiel et qui sera évaluée et jugée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le **MINISTRE**

NDONGO JULES DORET

COMMUNE DE TIGNERE

AVIS DE CONSULTATION N° 05/DC/R-AD/D-F&D/C-TIG/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AU : CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES GALBIWAL-ENTREE MBAKANA ANTENNE ET COMPLEXE BAEV-DETIQUEURS AU PARC VACCINOGENE DE LIBONG, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, LONG (25, 00 KM), PHASE I; II ET III FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE : 2023-2024-2025

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation relatif au contrôle des travaux d'entretien des tronçons de routes GALBIWAL-ENTREE MBAKANA ANTENNE ET COMPLEXE BAIN-DETIQUEURS AU PARC VACCINOGENE DE LIBONG, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE LONG (25, 00 km). Phase I; II et III pour un délai de 04 mois pour chacune des phases et conformément aux travaux principaux. Les prestations de la présente consultation portent sur le contrôle de l'exécution des travaux d'entretien des tronçons de routes Galbiwal-Entrée Mbakana Antenne Et Complexe Bain-Détiqueurs Au Parc Vaccinogène De Libong, Long (25,00 km), Phase I; II et III comme suit :

- CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX ;
- FRAIS D'HEBERGEMENT ;
- FOURNITURE DES RAPPORTS D'ACTIVITES ;
- FRAIS DE TRANSPORT ET DIVERS.

2. Participation et origine

La participation au présent Avis de Consultation est ouverte aux entreprises et BET de contrôle des prestations dans le domaine des Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

3. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation est financée par le Fonds routier 2023/2024/2025 à hauteur de : **20 000 000 (vingt millions) francs CFA.**

N° LOT	INTITULE DU PROJET	Coût prévisionnel PHASE 2023 (FCFA)	Coût prévisionnel PHASE 2024 (FCFA)	Coût prévisionnel PHASE 2025 (FCFA)	Coût prévisionnel TTC (FCFA)
Unique	contrôle des travaux d'entretien des tronçons de routes Galbiwal-Entrée Mbakana antenne et complexe baindétiqueurs au parc vaccinogène de Libong dans la commune de Tignère)	7 000 000	6 500 000	6 500 000	20 000 000

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de TIGNERE, sis à TIGNERE ou dans le JDM de l'ARMP, dès publication du présent avis et sur invitation.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette Municipale de Tignère.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir de la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, au plus tard **le 20 Juin 2023 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS DE CONSULTATION N° 05/DC/R-AD/D-F&D/C-TIG/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF AU :
CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES GALBIWAL-ENTREE MBAKANA
ANTENNE ET COMPLEXE BAEV-DETIQUEURS AU PARC VACCINOGENE DE LIBONG, DANS LA COMMUNE DE
TIGNERE, LONG (25, 00 km), Phase I; II et III
«A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de Huit mois donc **quatre (04) mois** pour chacune des Phases.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires invités de participer à cet avis de consultation un délai de **vingt (20) jours** ouvrables à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM.

8. Ouverture des Plis

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps **le 20 Juin 2023 à 15 heures** précises à la Salle de Session de la commune de Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement

9. Critères d'évaluation

EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres.

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante sera celle qui aura obtenu le plus grand score global ; remplissant les capacités techniques et financières requises.

10. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère.

TIGNERE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINOU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**AVIS PE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°012/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023
DU 05/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES
DECONCENTRES DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NAP
IMPUTATION
563916701441515524118911

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2023 du Ministère des Petites et des Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional des PMEESA une Demande de Cotation ayant pour objet Acquisition du matériel informatique pour les services déconcentrés de la Délégation Régionale des Petites et des Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord à Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent avis comprennent l'achat, le transport et la livraison du matériel informatique de la Délégation Régionale avis comprennent des Petites l'achat, et des Moyennes le transport Entreprises, et la livraison de du l'Economie matériel Sociale et de l'Artisanat du Nord à Garoua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **dix millions (10 000 000 FCFA) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité de s conditions à toutes les entreprises des droits camerounais justifiant des capacités techniques et financières

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation sont financées par le Budget d'investissement public (PIB) de l'Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 39 167 01 441515 524118 911.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au niveau des services du Gouverneur de la région du Nord dès publication de l'avis de consultation

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au niveau des services du Gouverneur de la Région dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable au niveau de la trésorerie des finances du Nord

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le **30/06/2023 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante:

AVIS PE CONSULTATION POUK UNE DEMANDE DE COTATION

N°012/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 05/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU NORD

"An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances et dont la listee figure dans le DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la DC, d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA**, valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières qui aura lieu le **30/06/2023 à partir de 10 heures** dans la salle de La Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- 1- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- 4- Note technique inférieure à 70 % ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- 6- Non respect des caractéristiques techniques des fournitures ;
- 7- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 8-Absence de la caution de soumission.

14.2-Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous ;

- 1- Référence de l'entreprise : 02 oui/non
- 2- Caractéristiques techniques des fournitures : 01 oui/non
- 3- Preuve d'acceptation des conditions du contrat ; 02 oui/non
- 4- Proposition technique (planning de livraison) : 01 oui/non
- 5- Disponibilité du service après-vente : 01 oui/non
- 6- Présentation générale de l'offre ; 01 oui/non
- 7- Surface financière : 02 oui/non

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit 07 oui sur les 10 possibles

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée le moins disant après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord

GAROUA le 5 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE DE MOUTOURWA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/EN/2023 DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PARC VACCINOGENE DANS LA LOCALITE DE BANDJA, DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA
DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEPIA ;
EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
57 31 055 01 641362 523318 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023 du MINEPIA, le Maire de la commune de Moutourwa, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National et Ouvert pour les travaux de construction d'un parc vaccino-gène dans la localité indiquée dans le tableau ci-dessous :

Localité	Commune	Département
BANDJA	MOUTOURWA	MAYO-KANI

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- Le terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La menuiserie métallique ;
- Le revêtement – peinture.

3. Cout Prévisionnel

Imputation	Localité	Montant
57 31 055 01 641362 523318 951	Moutourwa	10 000 000

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la réfection des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage, des Pêche et des Industries Animales, Exercice 2023, dans la Commune concernée pour le montant indiqué dans le tableau ci-dessous :

Imputation	Localité	Montant
57 31 055 01 641362 523318 951	Moutourwa	10 000 000

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Moutourwa dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Moutourwa dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Moutourwa.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Moutourwa, au plus tard le **26/06/2023** à **11 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/EN/2023 DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DANS LA LOCALITE DE BANDJA, DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEPIA ; EXERCICE 2023

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toutes autres structures agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/06/2023** à **12** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Moutourwa dans la salle des Actes de la Commune de Moutourwa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
 1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
 3. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture ;
 4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
 5. Absence d'un sous détails de prix ;
 6. L'absence de déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant les chiffres d'affaires des travaux sur deux années technicien supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Moutourwa, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 1 Juin 2023

Le MAIRE

MBIDI Jean

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 HANGARS + 05 BOUTIQUES POUR LA VENTE DES FRUITS FRAIS AU CARREFOUR PARA, DANS LA COMMUNE DE MARQUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le maire de la ville de Maroua lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de 15 hangars 05 boutiques pour la vente des fruits frais au carrefour PARA, dans la Commune de Maroua 1^{er}, Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Pour la tranche ferme

INSTALLATION DE CHANTIER :

TERRASSEMENT;

^ OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE ;

v- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE ;

? MAÇONNERIE ET RAVALEMENT ;

^ CHARPENTE - COUVERTURE ;

ELECTRICITE.

Pour la tranche conditionnelle

INSTALLATION DE CHANTIER ;

v' TERRASSEMENT;

OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE ;

OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE ;

^ MAÇONNERIE ET RAVALEMENT ;

^ CHARPENTE-COUVERTURE;

MENUISERIE METALLIQUE et ALU;

REVÊTEMENT;

^ ELECTRICITE.

NB : Les déplacements (ou le rétablissement des branchements) des réseaux des concessionnaires (AESSONEL, CAMTEL et CDE), le cas échéant.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les FONDs PROPRES Exercice 2023 et 2024, IMPUTATION : 221 100 pour un coût estimatif consigné dans le tableau ci-dessous :

INTITULE DU PROJET

MONTANT

PREVISIONNEL POUR

TRANCHE FERME

EXERCICE 2023

MONTANT

PREVISIONNEL POUR

TRANCHE

CONDITIONNELLE

EXERCICE 2024

DEUI

D'EXECUTION

Travaux de construction de

15 hangars + 05 boutiques

pour ta vente des fruits frais

au carrefour PARA.

30 000 000 FCFA 30 000 000 FCFA

06 Mois (03 mois

pour chacune des

tranches

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des constructions. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les FONDs PROPRES Exercice 2023 et 2024,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, Secrétariat du Maire de la ville, sis à l'Hôtel de Ville, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 2910 93, Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cent Mille Francs (100 000) francs CFA auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé

sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 2910 93, Maroua. au plus

tard le 9 JUIN à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/IAAOHO/ CUM/CtPM-BEC/2023 DU 31 MAI 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 HANGARS + 05 BOUTIQUES POUR LA VENTE DES FRUITS FRAIS AU CARREFOUR PARA, DANS LA COMMUNE DE MAROUA I^{ER}, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : FONDS PROPRE EXERCICE 2023 et 2024

10. Delai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste

figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un

montant consigné dans le tableau ci-dessous :

INTITULE DU PROJET CAUTION DE SOUMISSION

Travaux de construction de 15 hangars + 05 boutiques pour la vente des fruits frais au carrefour PARA.

1 200 000 Francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste

figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un

montant consigné dans le tableau ci-dessous :

INTITULE DU PROJET CAUTION DE SOUMISSION

Travaux de construction de 15 hangars + 05 boutiques pour la vente des fruits frais au carrefour PARA.

1 200 000 Francs CFA

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 19 JUIN 2023 à 11 heures précises dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 1093,

en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même encas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1^{ère} étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

b) Absence de la caution de soumission.

13.1.2: Offre technique

f) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

g) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

i) Non satisfaction, au moins, à vingt-quatre (24) critères essentiels sur trente-trois (33).

j) Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années.

13.1.3 : Offre financière

e) Offre financière incomplète ;

f) Pièces non conformes ;

g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

h) Absence d'un sous-détail de prix.

29.2 : Critères essentiels

c) Dossier incomplet ;

d) Pièces non conformes.

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 33 critères essentiels conformément à la d'évaluation. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Description Nombre de points

A Les références de l'entreprise 05

B Le personnel d'encadrement 12

C Disponibilité du matériel 05

D Propositions techniques 11

Total 33

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaroua sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 2910 93, Maroua.

MAROUA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

SALI BABANI

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0100/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023
RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AFFUTAGE ET DE FINITION AU PROFIT DU CENTRE
DE PROMOTION DU BOIS (CPB)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un prestataire chargé de fournir des équipements d'affûtage et de finition au Centre de Promotion du Bois (CPB) de Yaoundé/Nkolbisson.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent :

- l'acquisition des machines et outils d'affûtage ;
- l'acquisition des machines et matériels de finition ;
- la mise en service de l'ensemble des machines acquises.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **TTC Francs CFA de quatre-vingt-deux millions soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-cinq (82 074 885).**

4. Allotissement

Le présent marché fait l'objet d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais jouissant d'une expérience avérée dans les prestations de même nature.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Fonds Spécial de Développement Forestier (FSDF) au titre de l'exercice 2023,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807.

8. Acquisition du Dossier

Il peut être retiré au même endroit, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Francs CFA cinquante mille (50 000).**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, sera déposée contre décharge au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), porte 807 du 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, au plus tard le **12 juillet 2023 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0100/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AFFUTAGE ET DE FINITION AU PROFIT DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS (CPB)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **FCFA un million six cent mille (1 600 000)**, établie par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO, et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **12 juillet 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, 6ème étage, porte 635.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

La Commission examinera la conformité des pièces administratives.

Critères éliminatoires :

1. Non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif non conforme ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Prospectus en couleur ;
5. Le non-respect de trois (03) critères essentiels ;
6. La non-conformité des spécifications techniques du matériel (le non-respect de deux caractéristiques techniques).

Critères essentiels :

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

1. Les références du soumissionnaire (au moins 02 marchés dans les prestations similaires durant les 05 dernières années) ;
2. Le chiffre d'affaires des marchés réalisés au cours des deux dernières années (20 millions FCFA) ;
3. Les spécifications techniques du matériel ;
4. Le certificat de garantie ;
5. Le CCAP, le marché paraphé et signé ;
6. Le service après-vente.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme techniquement au Dossier d'Appel d'Offres pour l'essentiel et qui sera évaluée et jugée « moins-disant ».

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres, dans un délai de quatorze (14) jours avant le dépôt des offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION 00516/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/10/2022 RELATIVE AU RECOURS DE F.E.B.S
ENTREPRISE INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION
NO003BIS/DCO/C/BOK/SG/CLPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL
DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET
BOUGNOUNGOULOUK DANS LA COMMUNE DE BOKITO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR PIÈCE JOINTE EN PDF

YAOUNDE le 10 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BAMENDA I

RELAUNCHED OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 05/ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WITH A SOLAR PUMPING SYSTEM AT BAMENDA 1 COUNCIL MARKET/PARK BAMENDA 1 COUNCIL AREA MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, The Mayor of Bamenda 1 Council, Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to tender for the **construction of a borehole with a solar pumping system at Bamenda 1 Council market/park Bamenda 1 council area Mezam Division North West Region.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of the following activities:

- Site installation;
- Drilling works;
- Design, cleaning, development and pumping test;
- Structure and manual pump installation;
- Training on maintenance and operation.
- Technical report of completed project

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **20.000.000 MILLION**

4. Allotissement

For the construction of a Borehole Equipped with electric pump in Bamenda 1 council, Mezam Division in the North West Region.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender will be financed by the 2023 Public Investment Budget of MINEE.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Santa Council as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda 1 Council, SIGAMP Office as soon as this notice is published against payment of the sum of **25 000F CFA** francs (twenty five thousand Francs CFA), payable at the Bamenda 1 Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bamenda 1 Council, SIGAMP Office not later than 29/06/2023 at 10:00 am local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ?:05/ONIT/ /B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WITH A SOLAR PUMPING SYSTEM AT BAMENDA 1 COUNCIL MARKET/PARK BAMENDA 1 COUNCIL AREA MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION.>>

“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority shall be one hundred and twenty **(120)** days from the date of the notification of the service order for work to start.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative document, a bid bond issued by a first rate-bank banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions, whose list is found in document No. 12 of the tender file of an amount of FCFA **400 000** (four hundred thousand **CFA francs**), and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 29/06/2023 at **11 AM** local time, in the conference hall of the Bamenda 1 Council Internal Tenders' Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. A. Eliminatory criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file not regulated 48hrs after opening;
2. False declaration or falsified documents;
3. Absence or insufficient bid bond;
4. Incomplete financial file,
5. Omission of a unit price in the financial bid;
6. Score less than (75%).

1. B. Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- References of the company in similar achievements;
- 3- Quality of the personnel per lot requested;
- 4- Technical organization of the works;
- 5- Logistics;
- 6- Financial capacity;
- 7- Attestation and report of site visit
- 8- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 9- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages;

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of (**75%**) of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least (**75%**) of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda 1 Council

BAMENDA le 6 Juin 2023

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix



COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE MOBILITÉ ET DE CONNECTIVITÉ AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS MSM**, est **attributaire** de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 29 Mars 2023 pour les travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité au quartier OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Montant TTC du Marché : Cent soixante-dix-sept millions six cent soixante-dix-neuf mille cent soixante-et-un (177 679 161) francs CFA.

Délai d'exécution : quatre (04) mois.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE BAMENDA I

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 03 /ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A 40M3 STORAGE TANK/REHABILITATION AND EXTENSION OF PIPE LINE AT ABUHMECHWI II QUARTER BAMENDA 1 COUNCIL AREA MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, The Mayor of BAMENDA 1 Council, Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to tender For the Construction Of A 40m3 Storage Tank/Rehabilitation and Extension of Pipe Line at Abuhmechwi II Quarter Bamenda 1 Council Area Mezam Division North West Region.

2. Consistance des prestations

- Work to be done consists of
- Construction and rehabilitation work
- Rehabilitation of catchment
- construction of control valv chamber
- Construction of a circular SUB storage tank in reinforced concrete of 40m3
- construction of stand taps
- reinfocement of spring catchment
- rehabilitation of existing tank
- Supply and layingof pipes
- pipeline excavation
- Supply and installation of pipeline indicators
- Plumbing accessory
- Supply of a complete tool box.
- Production of final execution plan
- Environmental impact assessment

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **24 710 000FCFA** (twenty four million seven hundred and ten thousand francsCFA)

4. Allotissement

The work is as follows:

For the Construction Of A 40m3 Storage Tank/Rehabilitation and Extension of Pipe Line at Abuhmechwi II Quarter Bamenda 1 Council Area Mezam Division North West Region.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget (PIB) of the MINEE

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda 1 Council, Mayor's Secretariat as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Santa Council, Mayor's secretariat as soon as this notice is published against payment of the sum of **35,000FCFA** francs (thirty five thousand Francs CFA), payable at the Bamenda 1 Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the bamenda 1 Council, Mayor's secretariat not later than **29/06/2023 at 10:00 AM** local timeand should carry the inscription:

>>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is four **(04) months (120days)**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **494.200F CFA (four hundred and ninety four thousand francs CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **29/06/2023** at **11:00 AM** local time, in the conference hall of the Bamenda 1 Council Internal Tenders' Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** - Absence of a document in the administrative file not furnished after 48hr of opening time;
2. **2.** -Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** -False declaration or falsified documents;
4. **4.** -Absence or insufficient bid bond not rectified after 48hrs of opening time;
5. **5.** -Incomplete financial file;
6. **6.** -Omission of a unit price in the financial bid;
7. **7.** -score less than 75% of essential criteria

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way positive (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda 1 Council.

BAMENDA le 6 Juin 2023

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DECISION NO 0045/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 DU22/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°0010/M/MINAC/CIPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NANGA-EBOKO (PHASE 3

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu La Loi N°096/12 du 05 Août 1996, portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N° 0207/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Interne de Passation des Marchés des Départements Ministériels et certaines administrations publics ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023 ;

Vu Les textes régissant les corps de métiers ;

Vu Les normes en vigueur;

Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant le procès-verbal de la réunion du 16/05/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC;

Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 17/05/2023;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: CAMEROUN SERVICES ET REALISATIONS est attributaire du marché pour les travaux de construction de la Maison de la Culture de NANGA-EBOKO (Phase 3).

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MON TANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Travaux de construction de la Maison de la Culture de NANGA-EBOKO	CAMEROUN SERVICES ET REALISATIONS BP: 2567 Douala Tél: 656 33 10 85	71 766 421 (Soixante onze millions sept cent soixante six mille quatre cent vingt et un) FCFA	05 (Cinq) Mois

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BAZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAP- NDE/ C-BAZOU/CIPM-BAZOU/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SPACE VERT DANS LE CENTRE URBAIN DE BAZOU ET DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE AVEC ETALS AU MARCHÉ DE BAZOU, DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DEL'OUEST EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT 1: AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LE CENTRE URBAIN DE BAZOU ; LOT 2: CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE AVEC ETALS AU MARCHÉ DE BAZOU. FINANCEMENT : CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 28 002 06 641734 522114 931

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux suscités, le Maire de la commune de Bazou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Bazou, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'aménagement d'un Espace Vert dans le Centre Urbain de Bazou et la Construction d'une chambre froide avec Étals au Marché de Bazou.

2. Consistance des prestations

- # Les travaux pour les lots 1 et 2 comprennent notamment :
 - > Les travaux préliminaires ;
 - > Les travaux de nettoyage et terrassement
 - > Matériel végétal
 - > maçonnerie et mise en place du matériel préfabriqué
 - > Suivi et entretien
- # Les travaux pour les lots 2 comprennent notamment
 - > Les travaux préliminaires ;
 - > Fondation
 - > Travaux de maçonnerie (élévations, dallage, plancher haut, paillasse pour étalés)
 - > Charpente et couverture
 - > Menuiserie métallique
 - > Electricité

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Pour le Lot 1 : 10 000 000 TTC
- Pour le Lot 2 : 10 000 000 TTC

4. Allotissement

Les travaux sont en deux lots :
Lot 1: Aménagement d'un espace vert dans le Centre Urbain de Bazou ;
Lot 2: Construction d'une chambre froide avec Étals au Marché de Bazou.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023. MINEP pour le lot 1 et MINEPIA pour le lot 2 sur les lignes d'imputation budgétaires suivantes :

- Ligne N°1: 57 28 002 06 641734 522114 931
- Ligne N°2: 57 31 053 06 641734 523318 951

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bazou, au Service Technique de la Commune de Bazou, (Téléphone : 678341777 / 690427261) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bazou, au Service Technique de la Commune de Bazou, (Téléphone : 678341777 / 690427261) dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bazou (Service Technique), le Vendredi 23 juin 2023 au plus tard à 10 H 00, heure locale et devra porter la mention:

N° 006/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD MINMAP- NDE/ C-BAZOU/CIPM- BAZOU/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LE CENTRE URBAIN DE BAZOU ET DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE AVEC ETALS AU MARCHÉ DE BAZOU, DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT D'UN DE REGION DE L'OUEST EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Lot 1: Aménagement d'un espace vert dans le Centre Urbain de Bazou ;
Lot 2: Construction d'une chambre froide avec Etals au Marché de Bazou.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Cinq (05) mois pour le lot 1 et quatre (04) mois pour le lot 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 200 000 deux cent mille par lots, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus 30 jours après l'expiration de la validité des offres par les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance agréée entraîne systématiquement le rejet de l'offre.

N.B : l'autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut peut entraîner une disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et en 03 étapes

1ère étape ; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)

2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres Financières (volume 3)

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu Le Vendredi 23 juin 2023 à 11H00 par la Commission interne de passation des marchés de Bazou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
2. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à 07)
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
5. Absence de la caution de soumission dans l'offre;
6. Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres.
7. Absence d'attestation sur l'honneur de non abandon d'un projet pendant les 03 dernières années.
- S. Certification des documents préalablement certifiés.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- I Présentation (02 critères)
- II Références (06 critères)
- III Personnel d'encadrement (06 critères)
- IV Matériel (07 critères)
- V Méthodologie (07 critères)
- VI Offre financière (04 critères)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et dont l'offre aura été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bazou (Service Technique) Tél : 678341777/ 690427261.

BAZOU le 2 Juin 2023

Le MAIRE

DJEUHON Frédéric

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0077/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 22/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU DU MARCHÉ N°0010/M/MINAC/CIPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0009/AONO/MINAC/CIPM/2023 DU 06/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NANGA-EBOKO (PHASE 3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Arts et de la Culture communique :**

Par Décision N° 0045/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 du 22/05/2023.

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Travaux de construction de la Maison de la Culture de NANGA-EBOKO	CAMEROUN SERVICES ET REALISATIONS BP: 2567 Douala Tél: 656 33 10 85	71 766 421 (Soixante onze millions sept cent soixante six mille quatre cent vingt et un) FCFA	05 (Cinq) Mois

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le **MINISTRE****BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU
07/06/2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE
COOPERATION ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD)
POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Au Cameroun, les pouvoirs publics ont toujours accordé un intérêt particulier au développement du monde rural et au secteur agro-pastoral. Les plans quinquennaux adoptés et mis en œuvre dans la période 1960-90 témoignent de manière éloquente, de cette volonté de l'Etat camerounais, de faire du secteur rural le pilier de son développement.

Cette volonté manifeste et constante, prend en compte, le fait que ce secteur occupe 70% de la population camerounaise et participe à hauteur de 25% à la formation du PIB de notre pays. Ainsi, des politiques et de nombreuses stratégies ont été formulées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des pêches, des forêts et de l'environnement, le but étant de consolider l'autosuffisance alimentaire, de diversifier les sources de devises et de participer à la croissance des autres secteurs. En même temps, l'on créerait des emplois, assurerait une redistribution des revenus en vendant la production et limiterait les importations.

Ces politiques et stratégies ont donné des résultats mitigés. En effet, le secteur primaire tarde à décoller. A cet égard, l'on peut noter la vulnérabilité du monde rural aux phénomènes naturels tel que le climat, la persistance de techniques et méthodes culturelles archaïques avec notamment le recours millénaire à la polyculture vivrière et aussi à la culture itinérante sur brulis qui appauvrit les sols, une main-d'œuvre familiale sans qualification, l'absence des financements et le vieillissement des populations et des plantations.

Toutefois, sans relâche mais en essayant de tirer des leçons des expériences passées, les pouvoirs publics continuent à proposer des politiques visant à renforcer ce secteur. Ces nouvelles politiques naissent pour l'essentiel des différents cadres stratégiques de l'action gouvernementale. En termes simples, l'on veut avec la SND30, moderniser les exploitations agricoles en trouvant par ce biais, le moyen de satisfaire la demande du monde agro-industriel.

En restant toujours dans le cadre de la SND30, l'objectif visé sera atteint par la création des filières prioritaires tels que le riz, le maïs, le cacao, le café, le coton, le sucre, l'huile de palme, l'hévéa, la banane-plantain, le lait, le bois et l'anacarde qui entrent directement dans les industries de transformation et rapportent des devises.

D'un autre côté, l'on s'intéressera également aux produits vivriers tels : le sorgho, la pomme de terre, le poisson et le miel qui sont consommés par les populations camerounaises et peuvent par ailleurs s'exporter sur le marché sous-régional.

La SND30 a aussi pour ambition de booster les produits agro-pastoraux de niches comme le poivre de Penja, le miel de Okou, l'agriculture biologique et les produits non ligneux. L'on prévoit également l'aménagement des centres d'alevinage, des étangs piscicoles et des retenues d'eau. Des actions seront également prises dans le but de préparer le passage à la mécanisation agricole. Pour renforcer le secteur primaire, l'Etat compte, dans le contexte de décentralisation dont l'approfondissement et l'accélération sont régulièrement prescrits dans les discours politiques, sur les Collectivités Territoriales Décentralisées et leur principal organisme de soutien qui est le Fonds Spécial d'Equiperment et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

En effet, les dispositions de la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des CTD et celles du décret N°2018/635 du 31 Octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM, sont sans équivoque à cet effet. Dans le cas des CTD, l'article 156 dudit Code Général, leur donne compétence dans la promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal. Les Régions, suivant l'article 267 du même Code, quant à elles assurent les mêmes compétences. Dans cet ensemble, l'aménagement et l'entretien des infrastructures restent du ressort de l'Etat.

S'agissant du FEICOM, sa mission principale est de contribuer au développement harmonieux de toutes les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), sur la base de la solidarité nationale et de l'équilibre interrégional et intercommunal. Dans les faits, la vision du FEICOM à l'horizon 2025 intitulée « contribuer à faire des Collectivités Territoriales Décentralisées, un endroit où il fait bon vivre » intègre totalement les orientations gouvernementales dont il est fait état dans la SND30. De ce fait, l'on trouve en bonne place dans les objectifs prioritaires définis par le document de stratégie du FEICOM, « le financement durable des Collectivités Territoriales Décentralisées ».

Les concours financiers accordés par le FEICOM aux CTD depuis des décennies se sont traduits sur le terrain par des immeubles abritant les services municipaux, des adductions d'eau fournissant de l'eau potable à nos concitoyens, des infrastructures scolaires et sanitaires permettant de scolariser et d'assurer des soins de santé de qualité à une population jeune et en croissance, des espaces commerciaux facilitant l'approvisionnement en denrées et biens de première nécessité, des routes et infrastructures de franchissement rendant moins pénibles la mobilité. Les interventions de cette institution quarantenaire, ont couvert tous les secteurs transférés aux Communes par l'Etat. Par ailleurs, cette institution a développé des produits financiers permettant de soutenir la croissance économique locale et a soutenu quelques initiatives de développement des chaînes de valeurs. C'est le cas du complexe agro-industriel de la Commune de Mbalmayo qui permet d'assurer la production et la transformation locales du cacao et du complexe aquacole de la Commune de Doumaintang. Pour trouver une solution globale en vue du décollage économique des Communes, l'institution a formulé un ambitieux Programme de Développement des Projets Communaux dans les secteurs Agro-pastoral et Halieutique à la suite d'une mission économique réalisée en Israël en 2017. La mise en œuvre de ce programme dans les 17 Communes pilotes s'est avérée difficile d'une part, du fait des coûts très élevés des prestations à réaliser et d'autre part, de la complexité du modèle économique proposé.

L'organisme, en vue d'appuyer l'action économique des Communes définie par le Code Général des CTD, a formulé en 2020 le Programme pour la Promotion du Développement Economique Local Durable (PRODELD) dont l'objectif général est d'accompagner les CTD à la promotion d'une économie locale prospère et inclusive.

Dans le même ordre d'idée et afin d'asseoir sa stratégie d'accompagnement des CTD dans la promotion des actions

de développement rural ayant un impact certain sur le standard de vie de nos concitoyens touchés par les effets des différentes crises (alimentaires, climatiques, sécuritaires, sanitaires etc.), l'institution voudrait solliciter l'expertise d'un Cabinet pour l'appuyer dans la formulation d'une assistance durable et de coopération, en vue de promouvoir les projets communaux adressant les défis communautaires et renforcer les résultats économiques du secteur primaire local.

L'objectif général de la présente étude est d'apporter un soutien durable à la productivité du secteur agro-pastoral.

2. Objet

De manière spécifique, cette étude devra permettre de :

- Disposer d'un cadre d'intervention harmonieuse et pérenne avec les CTD pour appuyer les communautés locales dans la valorisation de la production agro-pastorale ;
- Circonscrire les secteurs prioritaires d'intervention ;
- Doter les CTD de leviers de valorisation de la production agro-pastorale.

3. Consistance des prestations

Elles consisteront à élaborer :

- a) le cadre d'intervention entre le FEICOM et les CTD pour appuyer les Communautés locales dans la valorisation de la production agro-pastorale ;
- b) la stratégie et la méthodologie d'intervention du FEICOM dans le secteur primaire local ;
- c) la cartographie des bailleurs.

Livrables

Plusieurs livrables sont attendus du Cabinet retenu, à savoir :

- a) Le Rapport initial ;
- b) Le Rapport de démarrage de l'étude ;
- c) L'Etude d'évaluation du dispositif de financement des projets dans le monde rural au Cameroun et ailleurs, assorti de pistes d'amélioration ;
- d) La Stratégie et la méthodologie d'intervention dans le secteur primaire local (agriculture, élevage, pisciculture), donnant une place de choix aux initiatives des Communautés et des familles et précisant les modalités de partenariats entre les acteurs.

Un atelier de présentation et de validation des résultats de l'étude aura lieu au mois de novembre 2023 en présence des acteurs et partenaires cibles.

METHODOLOGIE ET/OU APPROCHE

. La prestation est encadrée par un Comité de Pilotage Interministériel présidé par le Directeur Général du FEICOM, assisté par un Secrétariat technique. Il tient lieu de comité de recette technique.

4. Période d'exécution

La prestation prévue pour une durée de six (06) mois (en prenant en compte les délais de validation des différents livrables).

5. Participation et origine

Le Cabinet devrait disposer d'une équipe de consultants répondant aux profils ci-dessous :

Le Consultant Principal

Il doit avoir :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle (Bac + 5 au minimum) en économie de développement, planification territoriale, agroéconomie, sciences sociales (sociologie de développement, etc.) ou tout autre domaine connexe jugé pertinent ;
- Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la formulation / mise en œuvre et l'évaluation des programmes de développement ;
- Une expérience d'au moins sept (07) ans dans l'encadrement des organisations communautaires ;
- une bonne connaissance de la décentralisation et du développement local au Cameroun et des appuis institutionnels en faveur du secteur agropastoral ;
- une bonne connaissance du Développement Economique Local ;
- une parfaite maîtrise du français et/ou de l'anglais.

Les Consultants associés

Ingénieur agroéconomiste

- BAC + 5 en agronomie avec une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'accompagnement du développement et de la structuration des filières ainsi que l'appui à la production agricole, les aménagements hydro-agricoles, l'entretien/gestion/maintenance, la gestion des projets, le conseil aux exploitations agricoles familiales et aux organisations paysannes. Il devra justifier de compétences en gestion de projets (planification, budgétisation, management), et d'une expérience de travail avec des animateurs de terrain (encadrement, accompagnement technique, formation) ;
- une parfaite maîtrise du français et/ou de l'anglais.

Expert financier :

- BAC + 5 en finance, avec une expérience d'au moins 10 ans en ingénierie financière, notamment dans la conception des mécanismes de financement des filières agricoles, la collaboration avec les banques de développement, la création de nouveaux produits bancaires, le déploiement dans de nouveaux secteurs ;
- justifier d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds internationaux ;
- avoir une bonne connaissance des mécanismes de financements des activités communautaires.

Juriste :

- BAC + 5 en droit des affaires ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le conseil juridique au sein d'organisations communautaires (GIC, GIE, Coopératives) ;
- Avoir des compétences en matière de rédaction et de supervision d'actes juridiques tels que les conventions, les statuts, les baux ruraux, la gestion foncière et domaniale.

Expert dans les questions du genre :

Spécialiste du genre, il doit avoir BAC+5 dans un domaine tel que le développement social, la politique publique, les études de genre ou un domaine connexe. Il doit posséder un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle pertinente ou une combinaison équivalente d'éducation et d'expérience professionnelle dans le domaine de la violence basée sur le genre (GBV) et avoir de

En tout état de cause, la complémentarité des profils doit être recherchée notamment en termes de disciplines ou de spécialisations de manière à couvrir efficacement l'ensemble des thématiques à traiter. Pour chaque Cabinet, une connaissance du Cameroun, en particulier des zones rurales et des langues nationales est un atout. Les expériences et compétences citées devront être justifiées.

-

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Equiperment et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2023.

7. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en six (06) exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **05/07/2023 à 10 heures**, avec la mention suivante : « **AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 07/06/2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE COOPERATION ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASTORAL** ».

8. Critères d'évaluation

critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 après l'ouverture des plis ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Présence d'un CV d'un même expert dans plusieurs dossiers ;
- e) Absence d'agrément du MINEPDED.

Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références du Cabinet pour des missions similaires ;
- c) Références du personnel clé ;
- d) Composition de l'équipe ;
- e) Moyens logistiques.

DOSSIERS ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Un Certificat de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une expédition des actes constitutifs du Cabinet ou une copie légalisée de l'inscription au Registre de commerce et du Crédit Mobilier ;
- Une attestation de non redevance timbrée ;
- Un plan de localisation signé sur l'honneur précisant la commune du lieu de l'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire
- Une attestation de soumission CNPS.

*** NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois (05) mois.**

Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :

- a) Chaque Cabinet fournira :
 - ü Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins une (01) activité similaires réalisée au cours des dix (10) dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, le procès-verbal de réception ou de recette.
 - ü Une note présentant l'organisation de l'équipe comportant diverses compétences telles que déclinées plus haut.
 - ü La copie certifiée du diplôme le plus élevé de chaque expert, l'attestation de la présentation de l'original dudit diplôme, l'attestation de disponibilité, le CV daté et signé de chaque expert et les justificatifs de participation à des missions similaires ;
 - ü Moyens logistiques (quatre (04) ordinateurs avec facture d'achat et une imprimante ;

Grille d'évaluation

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total

Références du Cabinet	Expérience dans les prestations similaires (1 projet)	05 pts	40 pts
	Expérience du Chef de mission (au moins 10 ans pour ce type d'activité)	10pts	
	Diversification des compétences au sein du cabinet (05 spécialisations et 5 pts par spécialisation)	25 pts	
Compétence et capacité du personnel présenté par le Cabinet	Formation spécifique adéquate des experts par rapport à la mission 5 pts par expert	25 pts	45 pts
	Diplôme certifié conforme par une autorité+ CV (1. pt par p.a bien présenté)	05 pts	
	Adéquation des références des experts avec la mission (03 références)	15 pts	
Moyens logistiques	matériels informatiques et imprimantes	05 pts	5 pts
Présentation du Dossier	Respect de l'ordre d'apparition des critères d'évaluation	5 pts	10 pts
	Insertion du sommaire et intercalaire en couleur	3pts	
	Présentation générale de l'offre	2 pts	

9. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements), Porte 11, Poste 217
 Quartier Mimboman
 BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.565, Mimboman Yde 4^{ème}
 Cameroun
 Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00110/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 24 MAI 2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE L'ELABORATION DU RECUEIL DES NORMES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'une des missions assignées à l'aménagement du territoire dans la loi n°2011/008 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun, est l'élaboration, la diffusion et le contrôle de l'application des normes et règles d'aménagement du territoire (Cf : Art.11).

Dans cette veine, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), nouveau cadre de référence de l'action gouvernementale, dans son quatrième pilier Gouvernance, Décentralisation et Gestion stratégique de l'Etat, a réitéré en matière de planification spatiale de veiller au respect des normes d'aménagement du territoire.

Fort de cette orientation, la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières (DATZF) a produit en 2018, un rapport préliminaire sur les normes d'aménagement du territoire et de développement humain qui avait entre autres pour objectifs : (i) de dresser la liste des structures intervenant dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement humain, (ii) et de recenser les textes législatifs et réglementaires régissant leur action dans chacun des domaines concernés.

Dans ce sillage, elle envisage de poursuivre ce travail amorcé par l'élaboration d'un recueil des normes d'aménagement du territoire, dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint.

Afin de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à cet Appel d'Offres National Restreint, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Appel National à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des BET ou Groupements de BET intéressés par l'étude dans les conditions définies dans les sections ci-après.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Bureaux d'Études Techniques (BET) ou Groupements de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour « l'élaboration d'un recueil des normes d'aménagement du territoire ».

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

- identifier les textes nationaux en vigueur dans le domaine de l'aménagement du territoire suivant les secteurs identifiés dans la méthodologie ;
- collecter, traiter et mettre en forme les textes normatifs recueillis ;
- proposer une structuration du projet de recueil des normes ;
- produire le recueil des normes d'aménagement du territoire.

3. Consistance des prestations

Chaque Candidat intéressé devra :

- être un bureau d'études justifiant des compétences et expériences dans les domaines cités dans la section 3 ci-dessus ;
- justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- disposer du personnel compétent pour les prestations à exécuter ;
- avoir une expérience dans les études des Programmes/Projets d'aménagement du territoire ;
- justifier par ailleurs, de la maîtrise des textes juridiques en vigueur dans le domaine de l'aménagement du territoire.

4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou aux Groupements de BET installés au Cameroun, qui disposent d'un personnel justifiant des compétences et des expériences dans les domaines suivants :

- Aménagement du territoire, dans les spécialités concernant l'architecture, l'urbanisme, le génie civil, le génie rural, la gestion environnementale ;
- Urbanisme ;
- Droit ;
- Cadastre et affaires foncières, eaux et forêts ;
- Environnement et gestion des ressources naturelles ;
- Agronomie.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT, Exercice 2023, **imputation : 94 195 06 110000 361319.**

6. Remises des offres

Les dossiers de Candidatures rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, sise à l'Immeuble Rose,
MINEPAT, à Yaoundé, 2^e étage, Porte N°231 bis, Tél : 222 23 19 97. »

Les offres doivent parvenir au plus tard **le 19 JUIN 2023_ à 11 heures précises, heure locale** avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°00110/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 24 MAI 2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX
D'ETUDES TECHNIQUES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE
L'ELABORATION DU RECUEIL DES NORMES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE »

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

1. Dossier administratif (Enveloppe A)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

- une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- le registre du commerce ;
- une copie de la non redevance datant de moins de trois (03) mois ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation d'immatriculation ;
- l'autorisation de vérification des références. Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du mandataire du Groupement de BET, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

2. Dossier technique (Enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la liste du personnel-clé avec les copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert, et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant ;
- les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET. Ces références seront présentées sous la forme de contrats accompagnés des Procès-verbaux de recette technique et tous autres documents complémentaires. Seules les références provenant des structures étatiques (Ministères, Collectivités Territoriales Décentralisées, Organismes parapublics, etc.), seront acceptées ;
- les observations et les recommandations sur les termes de référence.

8. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1. Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- non-conformité au modèle de soumission ;
- présence d'une information relative à l'offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;
- Note technique inférieure à 70/100.

2. Critères de qualification

No.	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert, et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant (hormis le Chef de mission), conformément à l'annexe I.	50

No.	Critères essentiels	Nombre de points
2	<p>Les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires)</p> <p>L'expérience du Chef de Mission et/ou de l'expert en aménagement du territoire vaut expérience du BET ou du Groupement de BET.</p>	<p>15</p> <p>(03 points par projet)</p>
3	<p>La capacité financière du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET (chiffre d'affaires moyen cumulé des cinq (05) dernières années supérieure à cent millions (100 000 000) Francs CFA.</p>	15
4	<p>L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission. Il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaires de niveau minimum Bac+5 en aménagement du territoire ou en architecture ou en Urbanisme ou en planification ou en génie civil ou en génie rural ou en gestion environnementale ou en géographie ou d'autres domaines connexes; - Justifier d'une expérience générale d'au moins cinq (05) années ; - avoir participé comme expert dans l'un des domaines sus-évoqués, ou similaires à au moins 3 projets. 	15
5	<p>La note technique méthodologique d'exécution des études (organisation, planning, durée et conduite)</p>	5
TOTAL		100



Seuls les Candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, **une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose, MINEPAT, 2^e étage, Porte N°231. Tél : 222 23 19 97 E-mail : debok_ngh@yahoo.fr, mveebangfrancisrostand@gmail.com**

10. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation desdites prestations tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 24 Mai 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TASONG PAUL

COMMUNE DE YAOUNDE II

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE LA ROUTE TONTON BAR ECOLE DE POLICE-MEBAN (DERRIÈRE GMI-ECHANGEUR SIMPLIFIÉ) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise *FOSIMONG Sarl* B.P : 32 68 Yaoundé, Tel. : 677 69 74 63/699 24 34 01, Registre de Commerce N° : RC : 98K087, N° Identifiant Unique : M129700005865, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2023 du 15 Mars 2023 en procédure d'urgence pour les Travaux d'Aménagement en Pavés Autobloquants de la Route Tonton Bar Ecole de Police-Meban (Derrière GMI-Echangeur simplifié)* dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre selon les modalités ci-après:

Montant TTC en FCFA :

TRANCHE FERME : Cent onze millions quatre cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatre(111 454 984) F CFA.

Délai d'exécution : Quatre (04) Mois.

TRANCHE CONDITIONNELLE : Cent vingt-sept millions six cent quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-sept (127 682 457) F CFA.

Délai d'exécution : Cinq (05) Mois.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE D'OKOLA

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION DE CERTAINS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 02 (DEUX) LOTS, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 :-LOT 1 : CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL D'OKOLA.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
- Vu l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Vu le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire Conjointe N°0007992/AC/MINFI/MINDDEVEL du 06 octobre 2022, relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la lettre-circulaire N° 00000192/LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à certains travaux de construction dans la Commune d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre, en 02 lots ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres susvisé (lots), des Etablissements GROUPE EFCA/LEP/JC 1996-CPA/002 de Tenite (07) 599 9273 15., pour un montant total **Toutes Taxes Comprises en francs CFA de 24 997 304 (vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre)**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

Considérant les nécessités de service ;

OKOLA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !